PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE NGNITH



2022-2026

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATION 3

I. INTRODUCTION 1

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS 1

B. OBJECTIFS DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNUNAL ..... **Erreur ! Signet non défini.**

C. METHODOLOGIE 1

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE NGNITH 1

1.1. Situation géographique 1

1.2. Caractéristiques démographiques 0

1.3. Mouvement de la population 1

1.4. Caractéristiques physiques, hydro- climatologiques 1

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC ..... **Erreur ! Signet non défini.**

I. Profil social 1

1.1. Education 1

1.1.1. L'enseignement préscolaire 1

1.1.2. L'enseignement élémentaire 2

1.1.3. L'enseignement moyen/ secondaire 0

1.1.4. Les centres d'alphabétisation et les D*aaras* 0

1.1.5. La formation professionnelle 1

1.1.6. La gouvernance scolaire dans la commune de Ngnith 1

1.2. La Santé et l'action sociale 2

1.2.1. Situation des infrastructures sanitaires 2

1.2.2. Bilan épistémologique 1

1.3. Hydraulique et assainissement 1

1.4. Urbanisme, habitat et cadre de vie 1

1.5. Sports, Tourisme et patrimoine culturel et historique 1

1.5.1. Le sport 1

1.5.2. Le tourisme et patrimoine culturel et historique 1

1.6. Environnement, ressources naturelles et adaptation au Changement Climatique 1

II. Profil économique 1

2.1. Diagnostic des secteurs productifs 1

2.1.1. L'agriculture 1

2.1.2. L'élevage 1

2.1.3. La pêche 1

2.2. Les secteurs d'appui à la production 1

2.2.1. Le commerce 1
2.2.2. L'énergie 0
2.2.3. Les technologies de l'information et de la communication 1
2.2.4. Le transport et désenclavement 1
2.2.5. L'artisanat dans la commune Ngnith 1
2.2.6. Les services financiers décentralisés (SFD) 1
III. Profil de gouvernance 1
3.1. Profil des élus locaux 1
3.2. Expérience de bonne gouvernance de la commune de Ngnith 2
3.2.1. Dispositif de bonne gouvernance basé sur un tissu associatif dynamique 2
3.2.2. Dispositif de bonne gouvernance basé sur une maitrise de l'information 2
3.3. Dynamique partenariale 3
3.4. Bonne gouvernance budgétaire : évolution du budget de la commune 3
3.5. Mesure de performances de la commune 1
TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVE 3
3.1. Articulation du PDC au PSE et aux ODD 3
3.2. Programmes de développement par axe 2
3.3. Objectifs des programmes par Axe 3
QUATRIEME PARTIE : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI –EVALUATION 0
4.1. Analyse du PIL 1
4.2. Stratégies de mobilisation des ressources 1
4.3. La mise en œuvre du PIL 1
4.3.1. Élaboration du Programme d'Investissement Annuel (PIA) 1
4.3.2. La mise en œuvre du programme annuel d'investissement 1
4.4. Le mécanisme de suivi évaluation 1
4.4.1. Le suivi évaluation de la mise en œuvre 1
Les rencontres seront organisées : 1
4.4.2. L'évaluation du PDC 1
ANNEXES 0
LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE 0

SIGLES ET ABREVIATION

ARD	Agence Régional de Développement
ASC	Association Sportive et Culturelle
CDS	Comité de Développement Sanitaire
CDI	Charte du Domaine Irrigué
CGE	Comité de Gestion de l'Ecole
CGS	Comité de Gestion de Santé
CL	Collectivité Locale
CS	Comité de Santé
CTR	Comité Technique Restreint
DEL	Développement Economique Local
FEM	Fonds Environnement Mondial
GPF	Groupement de Promotion Féminine
MAG	Mal nutrition Aigue Global
MAM	Mal nutrition Aigu Modéré
MAS	Mal nutrition Aigue Sévère
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectif de Développement Durable
PAEF	Projet d'Appui à l'Education des Filles
PAFA	Projet d'Appui à la Formation en Alphabétisation
PDC	Plan de Développement Communale
PIA	Plan d'Investissement Annuel
PIC	Plan d'Investissement Communal
PIL	Plan d'Investissement Local
PNA	Programme National d'Adaptation au Changement Climatique
PRAPS	Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PSE	Plan Sénégal Emergent
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta, de la Falémé et de la vallée du fleuve Sénégal
SIF	Système d'Information foncier
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation

Liste des figures

Figure 1: Situation géographique de la commune de Ngnith 1
Figure 2: répartition des types de sols 1
Figure 3: situation accès au DIPE et à l'élémentaire 3
Figure 4: répartition des infrastructures sanitaires 2
Figure 5: table d'accouchement ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 6: ambulance poste de santé de Ngnith ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 7: Case des Femmes de Nder ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 8: Bureau foncier de Ngnith ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 1: pyramide des âges population commune de Ngnith 0
Tableau 2 : situation du cycle préscolaire 1
Tableau 3: Situation du cycle élémentaire 2
Tableau 4: Situation du cycle moyen/ secondaire 0
Tableau 5: Etat des infrastructures sanitaires 1
Tableau 6: Equipements et personnel dans les infrastructures sanitaires 1
Tableau 7: mode de gestion des infrastructures sanitaires 2
Tableau 8: Caractéristiques des secteurs du Sport, Tourisme et de la Culture 1
Tableau 9: Liste des différentes ressources naturelles de la commune de Ngnith 1
Tableau 10:Forêts classés et aires protégées dans la commune de Ngnith 1
Tableau 11: Situation agriculture saison 2012-2022 1
Tableau 12: Rendement de quelques spéculations 1
Tableau 13: composition et effectif du cheptel 1
Tableau 14: état des différents équipements d'élevage 1
Tableau 15: liste des différentes espèces de poissons dans le Lac 1
Tableau 16: différentes types marchandes dans la commune 1
Tableau 17: Liste des différents opérateurs téléphonique de la commune de Ngnith 1
Tableau 18:Réseau routier de la commune de Ngnith 1
Tableau 19: situation des unités artisanales 1
Tableau 20: profil des élus locaux de la commune de Ngnith 1
Tableau 21: liste des commissions techniques du conseil municipal de Ngnith 1
Tableau 22: les différentes catégories d'OCB à Ngnith 2
Tableau 23:les principaux canaux d'information existants dans la commune 2
Tableau 24: évolution du budget de la commune de 2019 à 2021. 3
Tableau 25: Présentation des résultats de la grille de performance 1
Tableau 26: Dotation en registre et formulaire foncier 1
Tableau 27: Nombre de demande foncière à usage 1



I. INTRODUCTION

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Le processus de décentralisation, enclenché au Sénégal depuis 1872, a conduit fondamentalement à trois réformes majeures réalisées respectivement en 1972, 1996 et en 2013. La réforme de 1972 pose « l'acte précurseur des libertés locales plus affirmées, avec la création des communautés rurales, la promotion de la déconcentration et la régionalisation de la planification ». Celle de 1996, consacre la régionalisation, « dans le souci d'accroître la proximité de l'Etat et la responsabilité des collectivités locales de même que le transfert de neuf (9) domaines de compétence ». Malgré les acquis enregistrés en 1972 et 1996, les faiblesses et contraintes notées ont incité l'Etat à envisager la refondation majeure de l'action territoriale en 2013 par l'Acte 3 de la décentralisation. L'objectif général visé par cette réforme est « d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ». Cette nouvelle réforme introduit deux innovations majeures : la première concerne la suppression de la région en tant que collectivité territoriale et l'érection du département en collectivité territoriale ; la deuxième innovation est liée de la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes de plein exercice. Cette réforme intervient avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), qui devient l'instrument et le cadre de référence de la politique de développement du Sénégal pour l'horizon 2035. Ce document devient ainsi l'instrument d'articulation et de mise en cohérence avec le niveau central, des documents de planification économique départementaux et communaux. Pour appuyer la commune dans la conduite de ses actions de développement, il a été créé en son sein un Cadre de Concertation qui a pour mission de :

- Appuyer le processus de planification ;
- Participer à l'exécution et au suivi de la planification ;
- Renforcer la communication et la gouvernance territoriale de la commune.

Ainsi, les nouvelles orientations politiques de l'Etat du Sénégal traduites à travers l'Acte 3 de la décentralisation et le Plan Sénégal Emergent (PSE) appellent à une plus grande responsabilité et d'efficacité des collectivités territoriales dont la

contribution à l'atteinte des résultats visés est d'une importance capitale.

Cette efficacité attendue également de tous les autres acteurs de développement exige une planification stratégique et opérationnelle pertinente basée sur une bonne maîtrise des territoires et des outils de suivi et d'évaluation performants.

Pour accompagner l'Etat et les collectivités dans la réponse à ces exigences, le Programme National de Développement Local (PNDL) en rapport avec la Direction des Collectivités Territoriales (DCT) a lancé une opération de test d'une nouvelle méthode de planification soutenue par l'utilisation de nouveaux outils et technologies dans la planification du développement territorial.

En 2016, de nouvelles dimensions qui ont un impact dans le développement des collectivités territoriales sont ajoutées au guide de planification élaboré en 2011. Il s'agit notamment des dimensions liées aux changements climatiques, au genre, à la nutrition et à la migration, qui constituent aujourd'hui des enjeux importants dans la dynamique d'impulsion du développement durable des territoires.

Dans le but de mieux conduire ses actions de développement et pour une maitrise de l'information territoriale, la commune de Ngnith a sollicité et obtenu l'appui du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Programme National d'Adaptation au Changement Climatique pour l'élaboration de son Plan de développement Local (PDC) avec l'appui technique de l'ARD de Saint louis.

B. OBJECTIFS DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNUNAL

L'objectif général du PDC est de doter la commune de Ngnith, pour la période 2022-2026 (5 ans), d'un document cadre de référence de ses stratégies et actions pour un développement harmonieux et durable en cohérence avec les documents de référence au niveau national (Plan Sénégal Emergent (PSE), Plan National d'Aménagement et de Développement Territorial (PNADT)) et international (ODD), etc.

Il s'agit de manière spécifique de :

- Etablir la situation de référence ;
- Elaborer le bilan diagnostic ;
- Procéder à la planification stratégique ;
- Procéder à la planification opérationnelle ;
- Définir les mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

C. METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du PDC de la commune de Ngnith est piloté par un consultant/ facilitateur avec le contrôle du CTR composé de l'Agence régionale de Développement (ARD) et des services techniques régionaux de la Planification, de la statistique et de la Démographie, de l'Aménagement du Territoire et de l'Appui au Développement local, de l'Action sociale, du Développement communautaire, du service régional de l'environnement, de la DRDR, de l'Inspection d'académie (IA), etc.

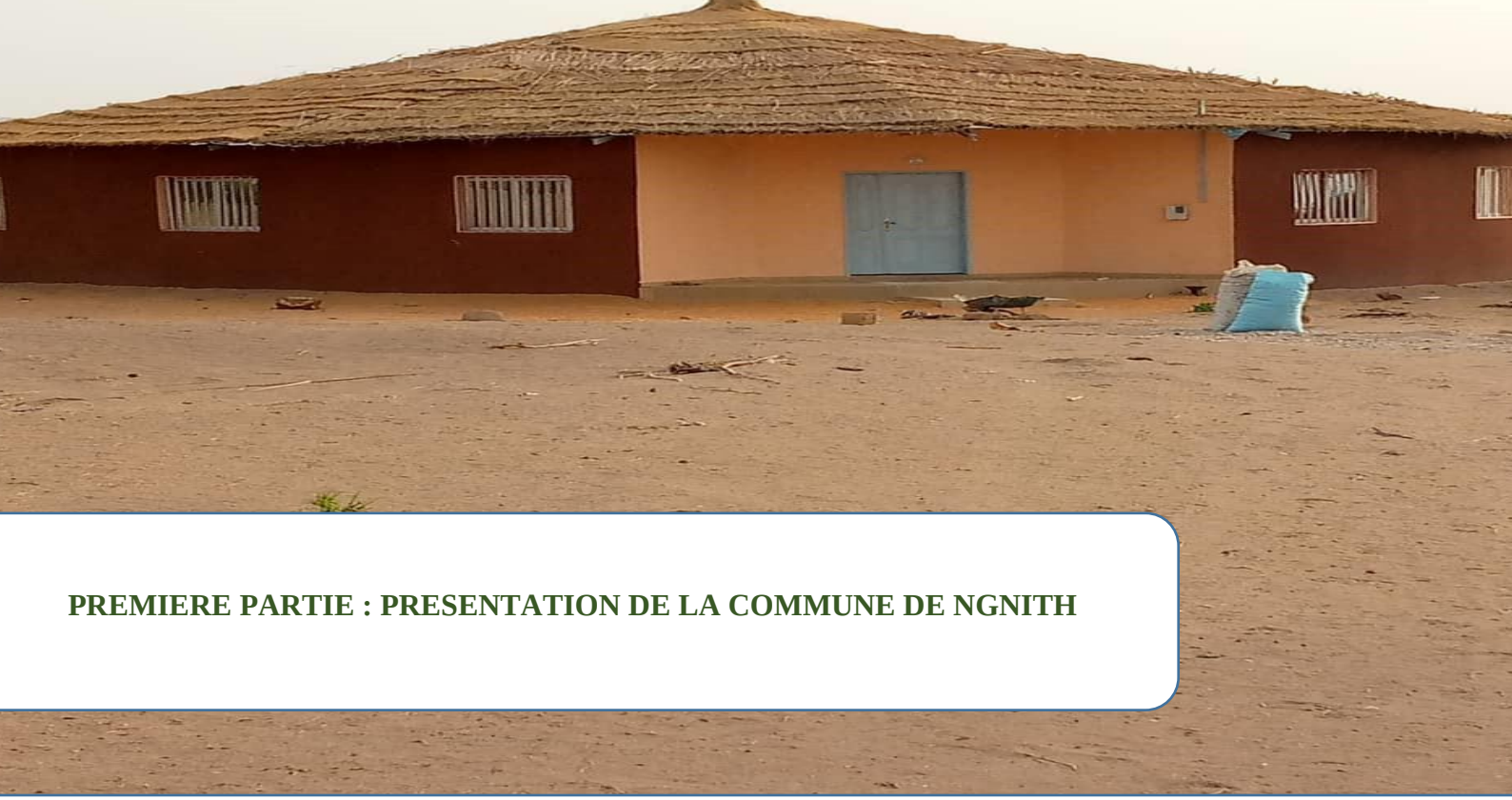
Ainsi, la démarche méthodologique adoptée est innovante car elle mise sur le renforcement du niveau de participation et d'appropriation des outils qui en découlent par les acteurs locaux (PDC, plans d'actions etc.) et en parfaite cohérence avec les orientations nationales déclinées dans le PSE en termes de planification communale.

Ainsi, l'élaboration du Plan de Développement Communal de Ngnith obéit à un processus participatif inclusif et itératif. Elle concerne les domaines de l'économie, de l'environnement, du social mais également de la gouvernance. Elle intègre les dimensions

transversales telles que le changement climatique, le genre, la nutrition et la migration.

La démarche méthodologique reposera sur les trois (3) différentes phases suivantes :

- **PHASE PREPARATOIRE :**
  - Exploitation du dernier PLD pour la proposition des thématiques ;
  - Création de commissions thématiques et définition des tâches ;
  - Elaboration d'outils de collecte des données (fiche de collecte des données sur chaque secteur et matrice des projets) ;
  - Répartition de groupes de travail.
- **PHASE DE LANCEMENT (TENUE DU FORUM/ OU ATELIER) :**
  - Plénière (Allocutions, rappel de l'importance du cachet participatif du processus de planification et la nouvelle tendance à se limiter à l'essentiel, le contenu des documents, présentation de la commune, consignes des ateliers et les outils et supports) ;
- **PHASE D'ELABORATION DU PDC :**
  - Mise en place d'un comité de suivi ;
  - Rédaction de la situation de référence et élaboration du plan d'actions prioritaires à partir des données collectées et validées par les ateliers de zones ;
  - Restitution du diagnostic et du plan d'action ;
  - Validation au niveau du comité de suivi ;
  - Validation, adoption et approbation.



PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE NGNITH

1.1. Situation géographique[1]

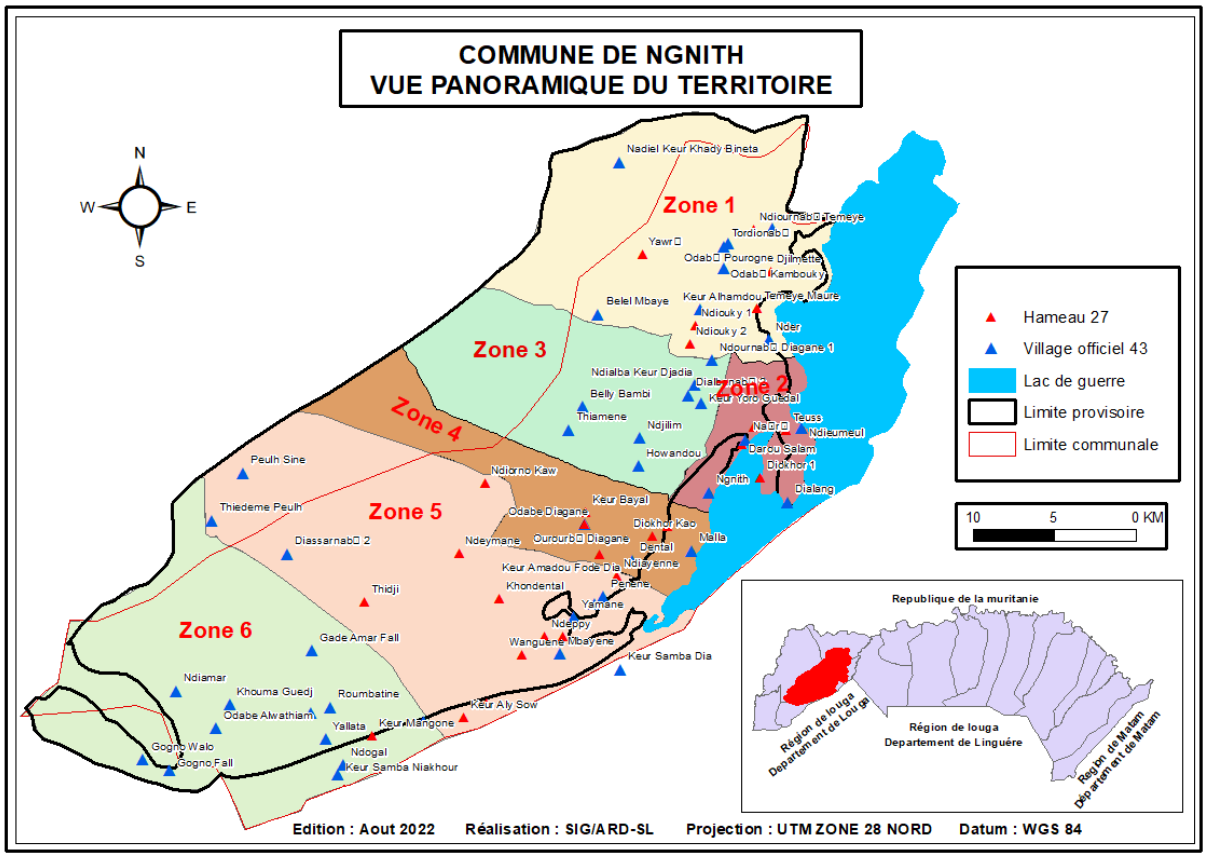


Figure 1: Situation géographique de la commune de Ngnith

[1] Notre présentation de la commune de Ngnith est adaptée de la présentation de la CR de Ngnith dans le rapport du PDIDAS 2013.

La commune de Ngnith est limitée au Nord par la commune de Ronkh, au Sud-Ouest par la commune de Fass (département de Saint-Louis, arrondissement de Rao), au Sud par la commune de Keur Momar Sarr (région de Louga), à l'Est par le Lac de Guiers et la commune de Mbane et à l'Ouest par la commune de Diama.

La commune de Ngnith s'étend sur 848.5 km^2 (ou 84 000 ha, environ) et est située dans la zone du Lac de Guiers entre les latitudes15, 99° Nord et 16,38° Sud et les Longitudes 16,24° ouest et 15,84° Est.

La commune de Ngnith est divisée en six (6) zones agro-écologiques : Nder, Diokhor Ile, Ngnith, Diokhor Kaw, Mbayène, Thiagnaldé/Ndogal.

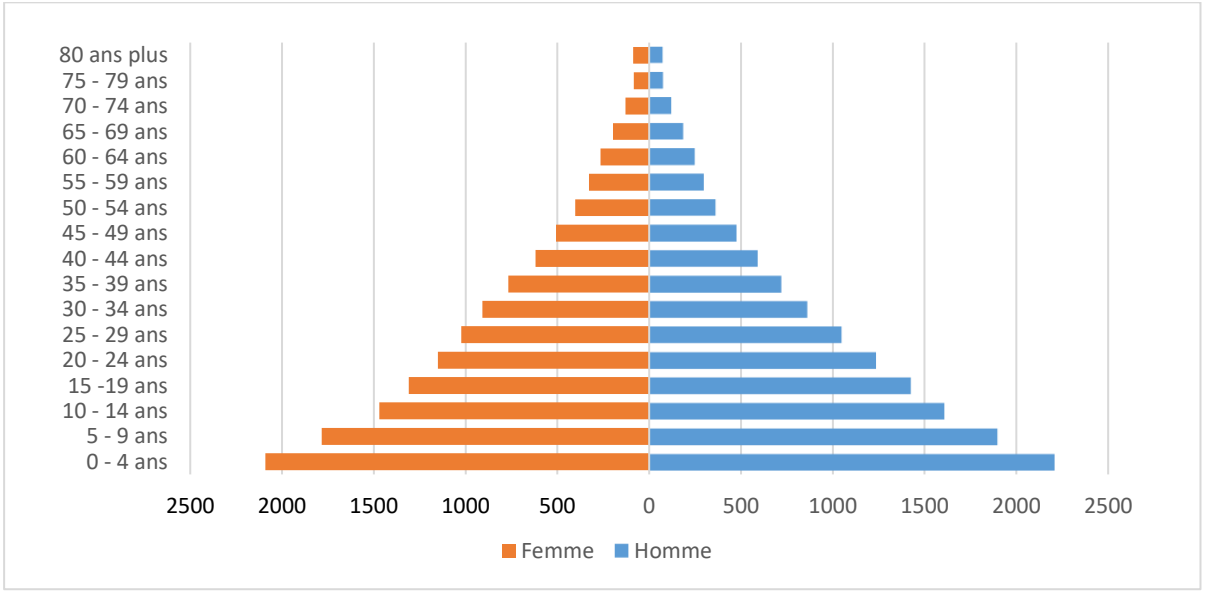
1.2. Caractéristiques démographiques

En 2013, la commune de Ngnith comptait une population totale de 19 995 habitants soit une densité 58.85 habitants au km², largement au-dessus de la moyenne départementale (43 hbts/km²). Les hommes sont relativement majoritaires dans la commune et l'effectif de la population âgée de moins de 18 ans est de 10 548 ; soit 52.75% de la population totale (source : RGPHAE 2013). Cependant les projections réalisées par l'ANSD estiment au titre de l'année 2022 une population de 26 615 habitants, soit une augmentation de près 6 620 habitants depuis le dernier recensement de 2013.

On remarque un peuplement plus important dans les zones éco-géographiques de Yamane, Nder et Ngnith. Elles représentent à elles seules plus des 2/3 de la population de la commune. Les ethnies majoritaires sont respectivement les Wolofs, les Peuls et les Maures. Le regain de l'activité agricole avec une forte présence d'agro-business (WAF, PDIDAS, etc.) fait de plus en plus de la commune, une zone d'attraction des sociétés privées. Cela a pour conséquence d'entrainer d'importants flux migratoires (surtout la main d'œuvre agricole permanent et saisonnière employé dans les exploitations agricoles et par les agro-business). (Source : PTAP 2015-2017)

La commune compte soixante-quatre (64) villages et hamos. La densité de ses implantations humaines est plus élevée dans les villages situés à la périphérie du lac (28 villages) et elle diminue à mesure qu'on s'en éloigne. La densité de la population s'accroît considérablement surtout dans les localités proches du lac et des installations d'agro-business.

Tableau 1: pyramide des âges population commune de Ngnith



Source : projection ANSD 2022

L'allure de la pyramide des âges est caractéristique d'une population très jeune avec les moins de 15 ans constituant 42%. Elle est également marquée par l'importance de la tranche d'âges (15-35 ans) qui constitue 35% contre 18 % d'adultes du groupe d'âges (36-59 ans). Ce qui induit des besoins énormes surtout de prise en charge des personnes vulnérables dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'éducation et de l'emploi.

1.3. Mouvement de la population

Le dynamisme agricole dans la zone du lac (le Lac Ouest) conduit à des mouvements de population importants. C'est en effet une zone d'attraction pour les personnes venant aussi bien du Diéri, que d'autres localités du pays (Saint Louis, Louga, Dakar, Casamance, etc.) et hors du pays (la Mauritanie, le Mali et la Guinée). Cependant l'absence de données statistiques sur ces mouvements ne nous permet pas d'en mesurer l'ampleur réelle. Il apparaît cependant que les migrations saisonnières, notamment au moment de l'exploitation de la patate douce, sont très importantes.

A côté de cette immigration, on note également l'émigration des populations de la commune de Ngnith vers les grands centres urbains du pays (Saint Louis, Dakar, Thiès) et hors du pays notamment en Afrique (Mauritanie, Maroc, etc.) et en Europe (Italie, Espagne, France, etc.) à la recherche de meilleurs opportunités. Cette émigration concerne beaucoup plus les jeunes en situation de chômage, de sous-emploi, etc

1.4. Caractéristiques physiques, hydro- climatologiques

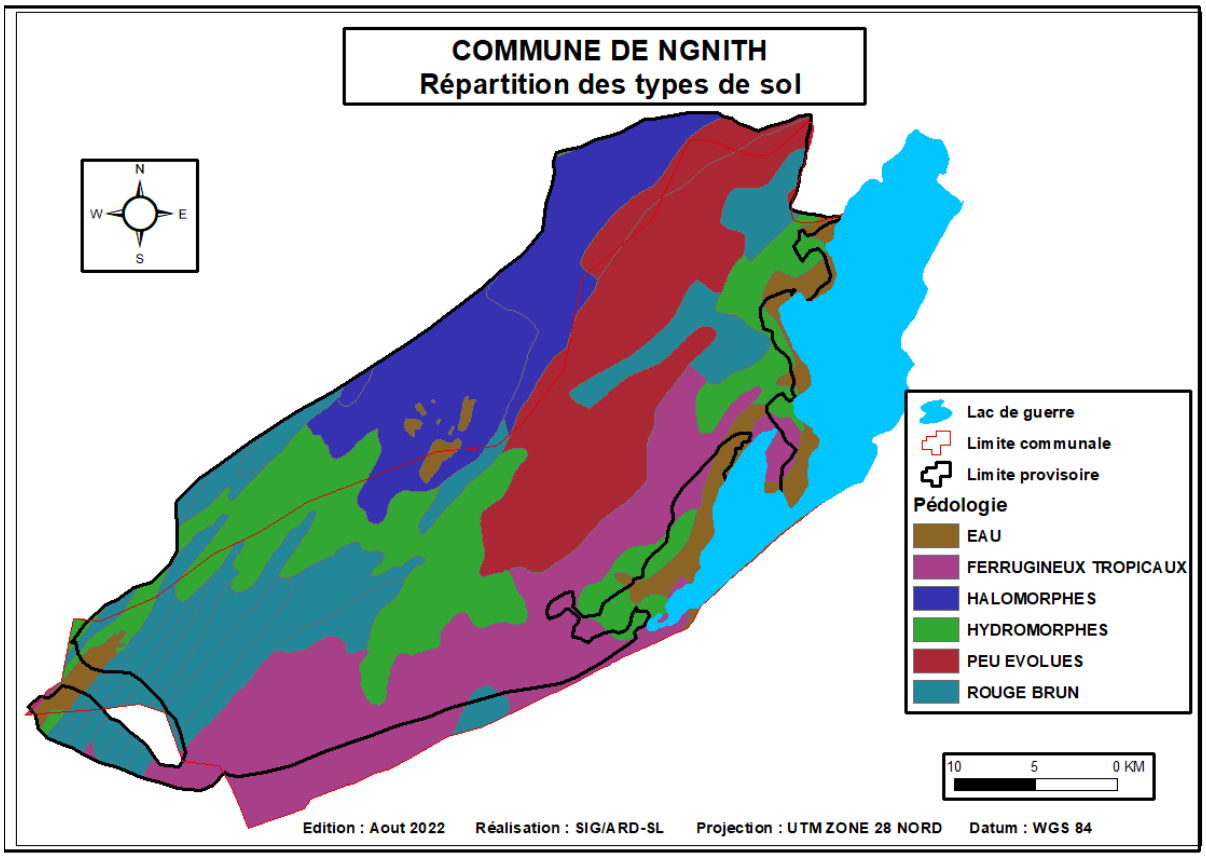


Figure 2: répartition des types de sols

Les sols identifiés dans la commune de Ngnithsont sableux, légers, très filtrants, avec une faible la capacité de rétention d'eau. Ces caractéristiques physiques requièrent un système d'irrigation à économie d'eau (goutte à goutte, aspersion).

Le climat : la commune de Ngnith se caractérise par un climat du type sahélien, avec :

- ⇒ Un hivernage de courte durée (4 mois) entre le mois de juillet et celui d'octobre, avec des pluies faibles et irrégulières variant entre 100 et 400 mm/an ;
- ⇒ Une saison sèche fraîche de novembre à février (avec des températures variant entre 12 et 34°C, une humidité relative faible, des vents forts, secs et relativement frais) et
- ⇒ Une saison sèche chaude de mars à juin avec des températures variant entre 26° et 40°C, la prédominance de l'harmattan, vent chaud et sec chargé de poussière et pouvant souffler jusqu'à 70 km/h ;
- ⇒ Une insolation qui peut dépasser 3.000 heures par an et une radiation élevée toute l'année (10 h/j en moyenne) ;
- ⇒ Une humidité relative moyenne variant de 40% en fin de saison sèche, à 80% en milieu de saison des pluies. L'humidité relative minimale descend fréquemment à 10% en fin de saison sèche.

La végétation : elle ne présente pas la même physionomie ; il varie selon qu'on s'éloigne du lac :

- ⇒ En bordure du lac, on observe une végétation aquatique dense dominée par *Typha australis* et *Phragmites australis* (roseau) et dont la densité gène les activités agricoles, halieutiques, pastorales et domestiques ;
- ⇒ Dans les zones éloignées du lac, la végétation est fortement dégradée du fait de la baisse de la pluviométrie, de l'avancée du front agricole et des actions anthropiques pour satisfaire les besoins en bois énergie et de service. Seules résistent les espèces des zones arides et semi arides. L'espèce ligneuse dominante sur les deux rives du lac est le « soump » *Balanites aegyptiaca*, suivi d'Acacia *radiana* pour la rive Ouest et *Acacia senegal* pour la rive Est, etc.

Les ressources en eau : le réseau hydrique de la commune de Ngnith est composé par les eaux de surfaces et les aquifères :

- ⇒ Les eaux de surfaces restent dominées par : le chenal de la Taouey, le système Niéti Yone / Ndiaël, le lac de Guiers (la dépression lacustre *senso stricto*) et le réseau "fossile" du Ferlo. Le complexe Taouey - lac de Guiers - bas Ferlo s'étend sur près de 120 km de Richard Toll sur le fleuve Sénégal à Mboula dans le bas Ferlo. La Taouey est à l'origine, un marigot sinueux à faible pente qui s'allonge sur 25 km de longueur.
- ⇒ Les aquifères : elles sont composées de la nappe fossile profonde dite du Maestrichtien qui couvre le bassin sédimentaire sénégalo-mauritanien et la vallée du fleuve et plusieurs nappes superficielles interdépendantes sur toute la zone du lac de Guiers dont la profondeur moyenne est de 8 m dans la zone du lac et varie dans la zone Dièri entre 15 m et 50 m.



DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I. Profil social

Il concerne les secteurs de l'éducation, de la santé, l'hydraulique et l'assainissement, l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie, du sport, de la culture et du tourisme, et de l'environnement et l'adaptation au changement climatique.

1.1. Education

1.1.1. L'enseignement préscolaire

Dans la commune de Ngnith, on note une offre composée d'une case des tout-petits (CPT) à Nder et de 05 classes préparatoires localisées dans les villages de : Ngnith, Diokhor, Tack, Diokhor Kaw, Yamane et Mbayene.

Tableau 2 : situation du cycle préscolaire

Indicateurs	Caractéristiques		
Infrastructure	06		
Population scolarisable	2436		
Population scolarisée	267		
Indice de parité	0,95		
TBPS	11%		
Ratio élèves / classes	45		
Ratio enseignant / élèves	1/45		
Accès aux commodités CTP	Eau	Electricité	Toilettes
	Oui	Non	Oui

Source : Enquêtes PDC 2022 et IA

Le TBPS estimé à 11% est très proche de celui du département (11,08%). Ce score est certes acceptable, mais des efforts sont nécessaires pour égaler ou même dépasser le TBPS du département (11,08%).

Toutefois les indicateurs du DIPE révèlent de faibles performances de ce programme dans la commune de Ngnith. En effet, les différents ratios indicateurs sont largement en dessous des indicateurs du TBPS national avec un ratio de 17,6% (SES, ANSD 2019).

En plus d'égaler le TBSP du département, le défi reste d'assurer le maillage de la commune. En effet, l'état des lieux de la situation de la petite enfance dans la commune de Ngnith montre un déficit massif d'infrastructures

disparates et inégalement réparties dans l'ensemble de la commune. Ainsi, cette situation ne favorise pas un DIPE inclusif et par conséquent, une politique nutritionnelle basée sur le DIPE. Ainsi, un bon maillage de la commune en infrastructures d'enseignement préscolaire pourrait participer à un accès équitable des populations à l'éducation préscolaire et contribuer à l'éradication de la malnutrition dans la commune de Ngnith.

Pour ce qui concerne l'accès aux commodités, la situation reste inquiétante avec une absence totale d'électricité dans presque toutes les infrastructures d'enseignement préscolaires. Seule la CPT de Nder dispose de l'eau et de deux blocs de toilette : un bloc séparé (Filles et Garçon) et un bloc pour le personnel.

Il y a aussi le besoin de renforcer le CTP de Nder en personnel enseignant. En effet, un seul enseignant assure les enseignements pour les trois niveaux du CTP (petite section, moyenne section et grande section), soit un effectif de 67 élèves largement supérieur aux normes nationales (un enseignant pour 40 élèves).

1.1.2. L'enseignement élémentaire

La commune compte 36 écoles élémentaires équitablement réparties dans le territoire. Cette offre satisfaisante reflète le bon niveau de TBS estimé à 70% largement inférieur à celui du département (107,12%). Il faut cependant noter que des efforts restent à faire pour la réalisation de l'objectif de scolarisation universelle.

L'indice de parité évalué à 0,93 indique une disparité en faveur du sexe masculin. Ce qui implique des efforts à faire par la commune à travers les récentes politiques de scolarisation des filles (par exemple la SCOFI) et les bureaux genres installés au niveau de l'IA et des IEF. Ce dispositif de l'Etat à travers la SCOFI appui la commune à scolariser et à maintenir les filles à l'école.

L'état des infrastructures et équipements dans les écoles est à améliorer : 4 abris provisoires sont répertoriés, 88% des écoles ne sont connectées à aucune réseau électrique, 78% ne sont pas dotées de toilettes, 86% d'entre-elles ne sont pas clôturées, et 549 table-bancs défectueux à réparer.

Le ratio enseignant élèves présente des disparités suivant que la taille de la population scolarisée dans chaque localité abritant une infrastructure d'enseignement primaire. Dans les villages à fortes concentration de population scolarisée au cycle primaire, le ratio enseignant/ élèves est largement supérieur au standard national alors que dans d'autres villages présentant une faible population scolarisée ce même ration est plus ou moins en dessous de la norme nationale (1 enseignant/ 50 élèves).

Par conséquent, la commune de Ngnith qui enregistre un ratio d'un enseignant pour 34 élèves (1/34) a toutes les chances de faire de bons résultats scolaires.

Tableau 3: Situation du cycle élémentaire

Indicateurs	Caractéristiques
Nbre d'infrastructures	35
Nbre d'abris provisoires	04
Pop scolarisable	4 158
Population scolarisée	2 910
Indice de parité	0,93
TBS	70%
Ratio élèves/classes	38
Ratios élèves /Bancs	3

Tables bancs à réparer	549		
Écoles clôturées	05		
Ecoles avec rampes	16		
Ratio enseignant/élèves	1/34		
Cantines scolaires	11		
Commodités	Eau	Électricité	Toilettes
	06	01	08

Source : Enquêtes et IA, 2022

La commune a une couverture spatiale très satisfaisant avec plus d'une trentaine de villages couverts. Néanmoins, certains villages ne disposent pas encore d'écoles. Si certains d'entre eux se situent à moins de 3km d'une école (le village de Dialang par exemple), d'autre par contre sont à plus de 5km d'une école primaire (Teuss, Gade Amar Fall).

Néanmoins, dans le village de Gade Amar, l'infrastructure scolaire existe certes, mais l'école ne dispose toujours pas d'enseignant.

Ainsi, les enfants de ces villages Dialang, Teuss et Gade Amar) constituent des cibles de l'ODD 4, dont les principes directeurs sont « l'apprentissage tout au long de la vie, la qualité de l'éducation (pertinence et acquis d'apprentissage), et l'équité et l'inclusion ».

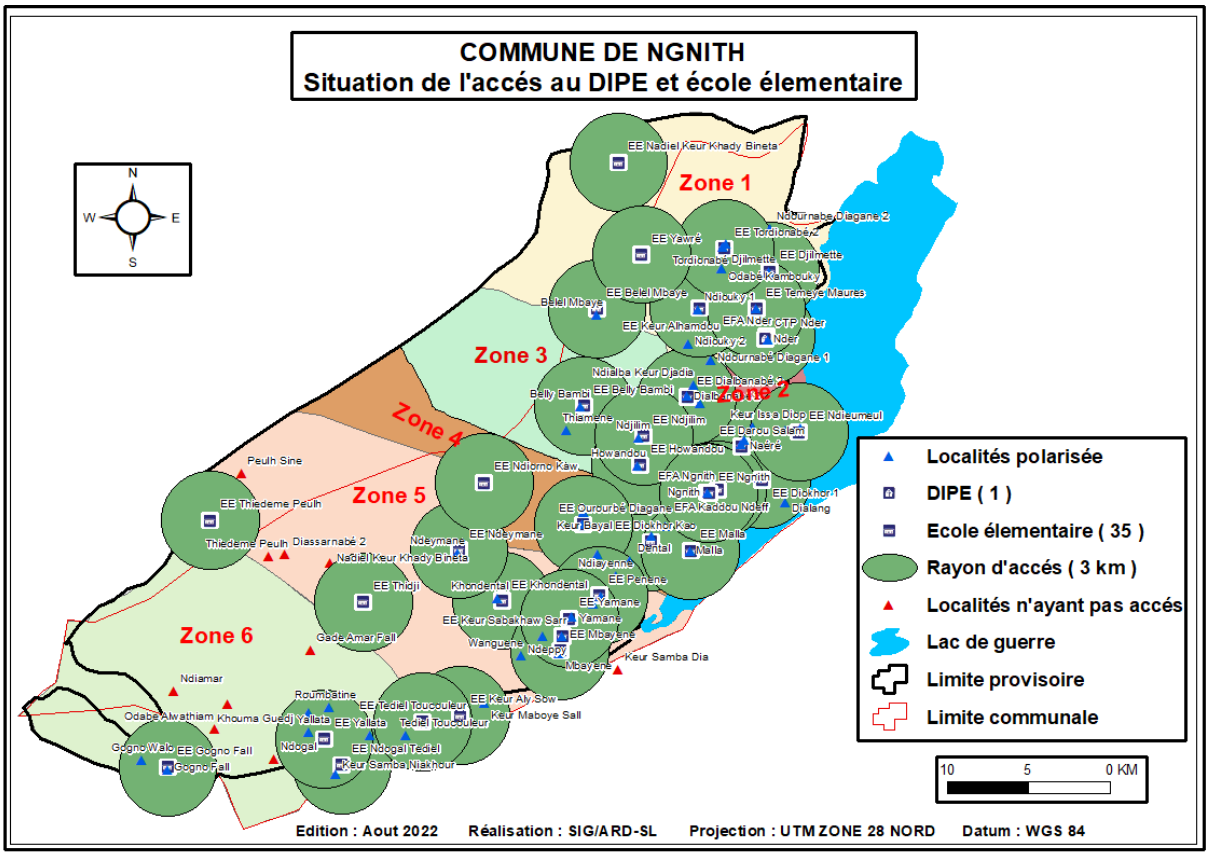


Figure 3: situation accès au DIPE et à l'élémentaire

1.1.3. L'enseignement moyen/ secondaire

La commune compte un seul collège d'enseignement moyen situé au niveau du chef-lieu de commune (Ngnith). Les élèves proviennent dans l'ensemble des villages de la commune et même ceux situés à plus de 5km du village de Ngnith.

Cette offre est insuffisante compte tenu du nombre de villages dans la commune et du nombre important de la population scolarisable. Mais tout de même, l'environnement se trouve dans un état assez satisfaisant car le collège est doté d'un réseau d'adduction d'eau potable, de toilettes fonctionnelles séparées, d'un corps professoral composé de dix-sept (17) professeurs dont treize (13) titulaires, etc.

Par contre, une absence d'infrastructures et d'équipements (Laboratoire, bibliothèque, salle informatique, de connexion internet, etc.), d'électricité est notée au niveau du collège et un lot important de tables bancs à réparer (60 tables bancs). Ce qui ne favorise pas une bonne qualité des enseignements.

Pour autant, l'établissement dispose de blocs sanitaires séparés entre garçons et filles et sécurisés par un mur de clôture pour les élèves et un bloc sanitaire pour le personnel.

Le ratio élèves/classes estimé à 43 est satisfaisant car étant inférieur à la norme nationale qui est de 45.

Tableau 4: Situation du cycle moyen/ secondaire

Indicateurs	Caractéristiques		
Nbre salles de classe	08		
Pop scolarisable	2950		
Population scolarisée	652		
Indice de parité	0,92		
Ratio élèves/classes	40		
Ratio élèves/tables	2		
Tables bancs à réparer	60		
Ratio enseignant/ élèves	1/43		
Commodités	Eau	Electricité	Toilettes
	Oui	Non	Oui

Source : Enquêtes PDC 2022 et IA

Cependant, pour l'enseignement moyen, il existe un grand fossé entre la population scolarisables et population scolarisée. Cette situation peut s'expliquer par l'insuffisance des infrastructures d'enseignement moyen/ secondaire dans la commune. Le seul collège de la commune ne garantit pas un accès équitable à l'enseignement moyen/secondaire. Il existe un important lot de village et de populations scolarisables qui se situent à plus de cinq (5) km du collège. Ce faible accès de ces populations augmente les risques d'abandon scolaire et influe sur la réussite des élèves et accentue l'exode des élèves vers les communes voisines (Mbane, Ross Béthio, Richard Tool, Keur Momar Sarr, Fass) pour poursuivre leurs études.

1.1.4. Les centres d'alphabétisation et les D*aaras*

Le secteur de l'éducation non formelle comprend l'alphabétisation, les écoles communautaires de base (les Daaras).

1.1.4.1. Les Centre d'alphabétisation

La commune disposait de 2 centres d'alphabétisation en langues *Pulaar et Wolof* dans les villages owandou, Bellel mbaye, Nogal thidiel.

Cependant, depuis 4ans, ces centres d'alphabétisation ne sont plus fonctionnels malgré le souhait pressant des populations de suivre un programme d'alphabétisation.

Ainsi, pour augmenter le taux d'alphabétisation, il serait nécessaire de recruter et de former des alphabétiseurs, de rendre fonctionnels et d'équiper les centres d'alphabétisation qui étaient ouverts, d'ouvrir des classes d'alphabétisation dans les autres villages et de former des relais villageois.

1.1.4.2. Daaras

Il existe au minimum un *daara* dans chaque village de la commune de Ngnith. Mais pour autant, la plus grande partie des *daaras* sont localisés dans le village de Ngnith qui en polarise huit (08). La mémorisation du coran, la traduction, les principes de l'islam et l'alphabétisation de base en arabe sont les disciplines enseignées. On note également que l'essentiel de *daaras* de la commune sont de types traditionnels.

Toutefois, il convient de signaler que le type d'enseignement dispensé dans ces *daaras* n'est pas encore atteint par le programme de modernisation des *daaras*. C'est pourquoi les conditions d'apprentissage du coran et de vie des apprenants ne sont pas des meilleures. En effet, les cours sont dispensés le plus souvent en plein air dans la cours de la maison du maitre coranique avec la quasi-totalité des apprenants assis à même le sol sur des nattes avec un déficit d'équipements et/ ou outils pédagogique et didactique.

Vu le nombre important d'apprenants concernés par ce type d'apprentissage et leur provenance diverse (dans la commune, les localités hors de la commune), ce sous-secteur mérite d'être accompagné par la commune et par le programme de modernisation des *daaras.*

1.1.5. La formation professionnelle

La commune de Ngnith ne dispose pas d'école de formation professionnelle. Néanmoins, des sessions de formations en techniques de production agricole et de transformation des produits et sous-produits tirés de l'agriculture et de l'élevage sont souvent organisées à l'initiative des programmes et projets qui interviennent dans la commune.

La construction d'un centre de formation à Ngnith profiterait aux jeunes et femmes de la commune et leur préparerait aux métiers d'avenir dans le domaine de l'agriculture de l'artisanat, les énergies renouvelables, etc.

1.1.6. La gouvernance scolaire dans la commune de Ngnith

La gouvernance scolaire, tous cycles confondus (préscolaire, élémentaire et moyen secondaire), est assurée par des Comités de Gestion qui travaillent dans des conditions de transparence. Malgré leurs moyens limités, ils assurent pleinement leurs rôles qui consistent à entretenir et renforcer les équipements scolaires.

Dans la commune de Ngnith chaque école a son propre comité de gestion. Mais pour autant la composition du comité de gestion reste identique. Sont membres du comité de gestion : le chef de village ou son représentant, le Maire ou représentant, l'Imam ou son représentant, les GPF, les ASC, les directeurs d'écoles et un membre équipe du mouvement syndical et deux élèves (un Garçon et une Fille). En plus de ces membres, le comité peut coopter des personnes ressources comme l'ICP, l'agent eaux et forêts, agent de la SAED, agent vétérinaire, etc.

Le comité est piloté par un Bureau exécutif composé d'un Président, d'un vice-président, d'un Secrétaire Général et son adjoint (ce poste est exclusivement réservé aux directeurs d'école), d'un Trésorier Général et son adjoint et de deux (2) élèves (1 Garçon et une Fille) et des commissaires aux comptes.

Le comité de gestion gère des fonds à l'entretien des infrastructures et au bon fonctionnement des

écoles. Le décaissement de ces fonds se fait aux besoins par le Président et Trésorier Général, ce qui garantit la transparence dans l'utilisation des ressources financières des écoles.

Cependant, malgré la performance de cette gestion, le comité doit faire face au nombre d'abandons dont les causes sont entre autres le manque de moyens financiers pour maintenir les enfants à l'école (inscription, fourniture au collège…), le changement des modes de vie et comportement des élèves (téléphone portable, rejet de l'autorité familiale et scolaire). Pour les filles les causes principales sont le mariage/grossesse précoce, la distance des écoles et pour les garçons c'est la main d'œuvre agricole et la migration vers les grands centres urbains (Dakar, Thiès, Saint-Louis, Richard Toll).

Dans la commune de Ngnith, la migration touche les jeunes qui subissent l'échec scolaire, les diplômés chômeurs, les jeunes en situation de sous-emploi.

Aussi, le maillage des écoles de la commune en cantines scolaires reste également un défi de taille pour les comités de gestion scolaire. L'introduction intégrale de cantines scolaires dans les écoles peut contribuer à la lutte contre la mal nutrition et aux performances scolaires des élèves.

Le secteur de l'éducation subit de pleins fouets les effets du changement climatique avec parfois des températures très élevées accompagnées de vents violents et de poussières auxquels les élèves sont exposés surtout ceux qui sont dans les abris provisoires. Même les élèves qui ne sont pas dans les abris provisoires, subissent la violence des vents : dégâts sur les toitures des infrastructures scolaires, etc.

Dans le secteur de l'éducation, la question du genre est analysée en termes d'inscription, de fréquentation, d'achèvement et de résultats entre filles et garçons vivant ou non avec un handicap. Ainsi, on note une forte fréquentation des filles à l'école. Ce qui rend compte des efforts soutenus qui sont en train d'être faits pour égaler le taux de scolarisation des garçons à l'école dans la commune et par conséquent la prise en charge du genre dans le secteur de l'éducation. De la préscolaire et à l'élémentaire, les filles constituent à peu près 50% des effectifs. Néanmoins, dans le moyen-secondaire le fossé se creuse en faveur des garçons. On note ainsi un important taux d'abandon des filles à la fin du cycle primaire. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer le taux élevé d'abandon des filles : grossesse et mariage précoce, la pauvreté, etc. Ces facteurs défavorables ont un impact négatif sur le taux d'achèvement ainsi que les résultats scolaires des filles.

Par conséquent, de la même manière que des efforts sont consentis pour l'enrôlement des filles à l'école notamment le préscolaire et l'élémentaire de même, le maintien des filles à l'école doit être un défi pour les autorités municipales et la population de la commune de Ngnith.

L'offre en infrastructures éducatives est relativement plus ou moins satisfaisante. Les infrastructures existantes permettent l'accueil des enfants et des élèves depuis la maternelle jusqu'au cycle moyen. Les seules difficultés sont l'absence d'électricité et d'eau courante dans la plupart de ces structures. En outre, les infrastructures scolaires de la commune sont conçues de sorte qu'elles tiennent en compte la dimension genre. Presque toutes les écoles de la commune disposent de blocs de toilettes séparés (Filles et Garçons). Egalement, les salles de classes nouvellement construites sont équipées des rampes d'escaliers pour les élèves vivants avec un handicap.

La commune de Ngnith avec l'aide de ses partenaires tels que l'ONG *Counterpart* a initié un programme de cantines scolaires dans les écoles primaires. Compte tenu du nombre important d'enfants qui arrivent à l'école le matin sans avoir

pris de petit déjeuner et du nombre élevé d'élèves qui souffrent de carence en vitamines et minéraux, ces cantines scolaires sont nécessaires pour la lutte contre la mal nutrition des enfants, le niveau des élèves et sur les résultats scolaires de manière générale. Néanmoins, l'élargissement des cantines scolaires dans les autres écoles de la commune permettrait aux enfants d'avoir une alimentation saine, de faire de bons résultats scolaires, et diminue l'absentéisme, etc.

☞ **Atouts, contraintes et défis du secteur de l'éducation**

Atouts	Contraintes	Défis
-Forte population scolarisable -Bon maillage de la commune en infrastructures scolaires (36 écoles pour 50 villages officiels) -Ratio élèves/classe satisfaisant -Ratio élèves/ enseignant satisfaisant -dynamisme des CGE, CODEC et des APE -Existence de *Daaras* traditionnels -Existence d'une école franco-arabe	- Insuffisance de bibliothèque dans les écoles (seul le CEM dispose en dispose) -Absence de salle informatique -insuffisance des salles de classes et tables bancs -Absence de murs de clôture et de fenêtres dans certaines écoles -Les moyens limités des CGE, CODEC et des APE -absence de programme prenant en charge l'analphabétisme surtout des femmes - déficit important en commodités de base (bloc sanitaire, eau potable, électricité) - Insuffisance de toilettes séparées (Garçons- Filles) dans les écoles -Absence de partenaires techniques et financiers pour appuyer et moderniser les *Daaras* - Présence d'abris provisoire Absence d'initiatives de lutte contre la malnutrition dans le préscolaire et l'élémentaire, - Abandon scolaire fréquent - Absence de rampes d'accès	-Relever le TBPS -Assurer une couverture universelle dans l'élémentaire (-3Km). -Amélioration de la qualité du service de l'éducation élémentaire -Bâtir une politique nutritionnelle basée sur l'éducation (Préscolaire et élémentaire) -Elargir le programme de cantines scolaires -Relever le taux d'alphabétisation des femmes au niveau de la commune -Assurer une fonctionnalité des structures de gestion des écoles. -Réduire les abandons scolaires chez les garçons et les filles au niveau de l'élémentaire et du moyen -Veiller à la prise en compte des personnes à mobilités réduites dans les infrastructures scolaires. - Veuillez à l'intégration à la prise en charge du genre dans la construction de commodités (toilettes) dans les écoles Eradiquer les abris provisoires dans la commune



1.2. La Santé et l'action sociale

1.2.1. Situation des infrastructures sanitaires

Les infrastructures sanitaires de Ngnith sont essentiellement composées de (02) postes (avec chacun une maternité et une pharmacie), de (09) cases de santé et d'une pharmacie privée. Elles se répartissent comme suit dans l'espace communal :

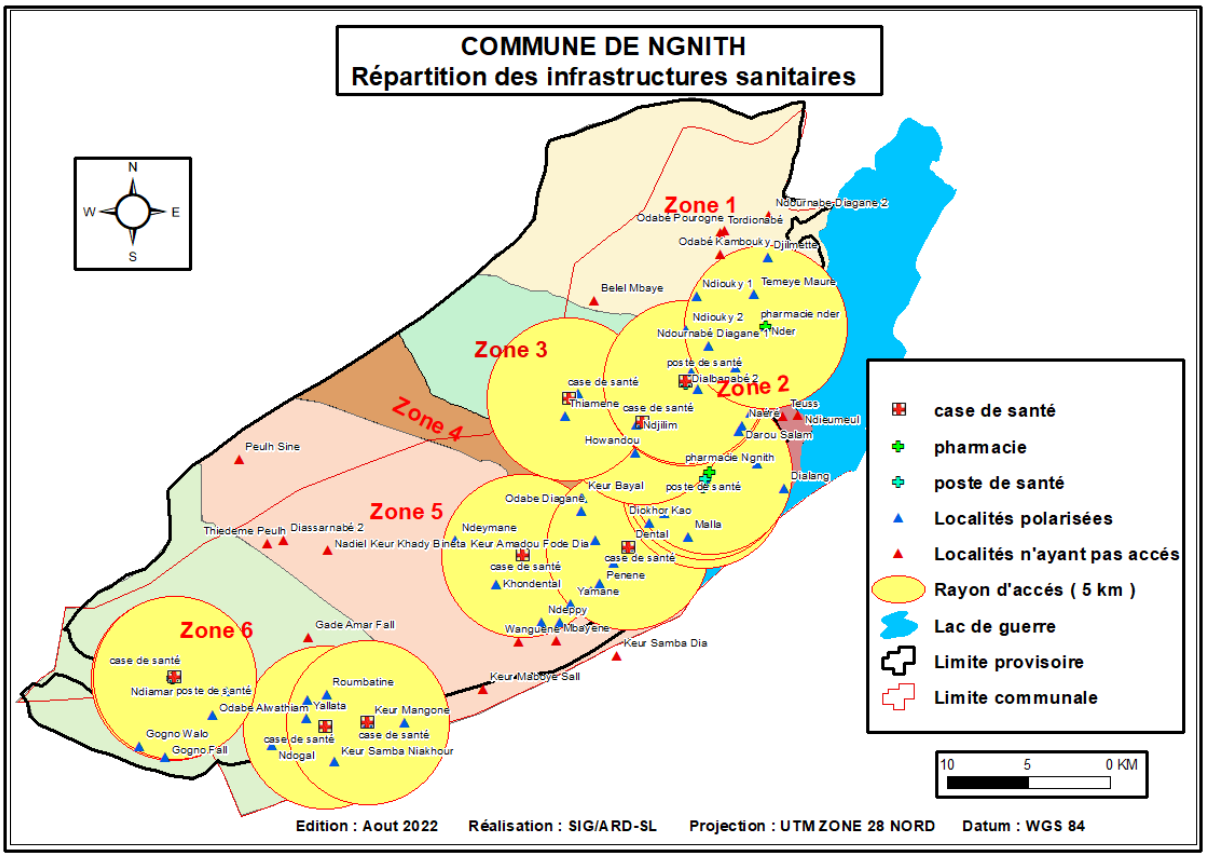


Figure 4: répartition des infrastructures sanitaires

Les deux postes de santé que compte la commune sont fonctionnels. Mais pour autant un nombre non négligeable de cases de santé ne sont pas fonctionnels.

Tableau 5: Etat des infrastructures sanitaires

Infrastructures	Nbre	Localisation	Etat
Poste de santé	02	Ngnith	F
		Yamane	F
Case de santé	09	Yallata	NF
		Keur Mangone	NF
		Ndiamar	NF
		Nder	F
		Dental	NF
		Ndjilim	F
		Thiamene	NF
		Ndialba Keur Djadia	NF
		Diokhor ile	F
Pharmacie (privée)	01	Ngnith	F

Source : enquêtes PDC 2022 et ICP des postes de santé de Ngnith

Les deux postes de santé de la commune sont tous fonctionnels. A côté de ces postes de santé, la commune enregistre neuf (9) cases de santé dont trois (3) seulement sont fonctionnelles. De ce fait, pour l'amélioration de la santé des populations de la commune de Ngnith, la carte sanitaire de commune doit être revue avec le maillage de la commune en case de santé opérationnelles et équipées (personnel, matériels roulant, médicaments, électricité, eau, etc.)

Tableau 6: Equipements et personnel dans les infrastructures sanitaires

INFRAS	EQUIPEMENTS	PERSONNEL
Poste de santé	Ambulances (01) Lits d'observation Kit de consultation Kit de soins Kit d'accouchements Table d'accouchement Lits d'observation Stock de médicaments Chaine froids (climatiseur et réfrigérateur)	02 Infirmiers (ICP) 02 Assistants infirmier 02 ASC 02 Sages-femmes 04 Matrones 02 Dépositaires
Case de santé	Bâtiment construit (9) Ambulance (1)	01 Assistante infirmière 01 Matrone 06 Relais 01 ASC
Pharmacie (privée)	Stock de médicaments	01 Pharmacien

Source : enquêtes PDC 2022 et ICP des postes de santé de Ngnith

Etant donné que la santé est une compétence transférée aux CL, le comité de gestion des structures de santé est installé par arrêté par l'exécutif de la collectivité locale. Dans la commune de Ngnith cette gestion est assurée par un Comité de Développement Sanitaire (CDS) composé : d'un secrétaire général, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier général, d'un trésorier adjoint et de 3 commissaires aux comptes. A côté du CDS, on a un conseil de direction composé du Maire de la commune, de 2 conseillers, de l'ICP, du secrétaire exécutif et du trésorier général.

Tableau 7: mode de gestion des infrastructures sanitaires

Infrastructures	Organe de gestion	Etat
Poste de santé	CDS	Dynamique
Case de santé	CDS	Non dynamique

Source : enquêtes PDC 2022 et ICP des postes de santé de Ngnith

A la nécessité de renforcer le personnel de santé s'ajoute celle d'améliorer le taux d'accès en rendant opérationnel les six (6) cases de santé non-fonctionnelles sur les 09 cases de santé recensés dans la commune. Avec taux de couverture de 13308 hts/ PS, la commune dépasse les normes de l'OMS qui est de 1 poste de santé pour 10 000 hbts. C'est pourquoi il est nécessaire de construire un troisième poste de santé vu la croissance démographique de la commune (selon les estimations de l'ANSD, la commune de Ngnith compte 26 615 habitants)

Egalement, la carte sanitaire (l'accessibilité géographique) est à améliorer car un nombre important de villages se situent à plus de 5 km d'un poste de santé (Dialang, Teuss, etc.).

D'autres villages par contre sont couverts par des postes de santé des communes voisines de Mpal, Fass Ngom, Keur Momar Sarr, Ross Béthio et Richard Toll. Cependant, le recours des populations aux postes de santé de commune voisines est une contreperformance du système sanitaire de la commune de Ngnith, qui malgré l'existence de deux poste de santé dans la commune peine à assurer une couverture satisfaisante.

En plus de cette contreperformance liée à la couverture spatiale, des efforts restent à faire pour assurer un service de qualité. En effet, tous les postes de santé de la commune de Ngnith ont besoin d'un relèvement de leurs plateaux techniques, de renforcement des moyens roulant (dotant d'une seconde ambulance car une seule ambulance est partagée entre les deux postes de santé), du renforcement de leur capacité d'accueil, des équipements et du personnel.

La commune de Ngnith enregistre l'un des taux de MAS et de MAM les plus acceptables du département. Ils sont respectivement 0,10% et de 0,16 %. Quelques efforts dans le domaine de la santé pourraient contribuer à éliminer la malnutrition et à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, notamment l'objectif 2 : « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable ». Cette dynamique doit aboutir à l'amélioration de l'état nutritionnel de la mère et de l'enfant, à travers la diversification des régimes alimentaires, l'augmentation de la couverture en services de nutrition au profit des couches vulnérables (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes, femmes

allaitantes, adolescentes…), tel que défini dans l'axe 2 « Capital humain, protection sociale et développement durable » du PSE.

1.2.2. Bilan épistémologique

Une analyse du bilan épistémologique des postes de santé de la commune fait état de la présence de pathologies courantes : le paludisme, la bilharziose et les infections respiratoires aigües (enfants/femmes), les parasitoses et la malnutrition. Cette dernière figure parmi le lot de maladies qui sont diagnostiquées au niveau des postes de santé de la commune. Cependant, la lutte contre la malnutrition reste un défi pour les autorités sanitaires, municipales et les partenaires de la commune. Par ailleurs, en plus des services médicaux traditionnels offerts, on note le planning familial, les tests de paludisme, du VIH/SIDA et les consultations pré et postnatales. L'hypertension artérielle, les IRA (Infections Respiratoires Aigües), le rhume, le rhumatisme, l'asthme sont enregistrés secondairement au niveau des structures sanitaires de la Commune. La présence de ces maladies serait liée à la pollution de l'environnement immédiat (poussières, ordures ménagères, eaux usées des agro-industries présentes dans la commune, etc.) et à la pauvreté de certains ménages où l'on enregistre le plus grand nombre de cas. La commune de Ngnith a un déficit d'infrastructures, de personnel, d'équipements sanitaires et ces situations sont plus vécues par les femmes du Dieri qui souffrent des distances pour accéder à un poste de santé de la commune.

☞ **Atouts, Contraintes et Solutions préconisées**

Atouts	Contraintes	Défis
-Existence d'infrastructures sanitaires (poste de santé, maternité, case de santé) -Postes de santé et Maternités (lits d'hospitalisation, tables d'accouchement, kits de soins, pharmacie, etc.) -Offre de services diversifiés (consultation prénatal et échographie, diagnostic, dépistage et prise en charge, de certaines maladies, vente de médicament, -Besoins des groupes spécifiques bien pris en compte (femmes en âge de procréation/enfants : -	-Difficulté d'accès aux structures sanitaires pour certaines populations - Un plateau médical faible - Rupture fréquente des médicaments ; - Inexistence d'un système de gestion des déchets biomédicaux au niveau des postes de santé - Conditions d'évacuation des malades difficiles du fait du mauvais état des routes - Insuffisance des moyens d'évacuation des malades (une seule ambulance pour les deux postes de santé) - Insuffisance du personnel de santé qualifié - Absence de programme de renforcement nutritionnel dans les	- Amélioration de l'accès aux infrastructures sanitaires ; - Relèvement du plateau technique des structures de santé - Mise en place d'un système de collecte et de gestion des déchets biomédicaux - Améliorer les conditions d'évacuation des malades (dotation d'une seconde ambulance, etc.) - Renforcement du personnel de santé par le recrutement d'agents qualifiés - Réduire la prévalence des maladies favorisant la malnutrition chez les enfants - Eradiquer la malnutrition dans la commune par la mise en place de programme de renforcement nutritionnel - Equiper les cases de santé de la commune - Rendre fonctionnel les cases de santé non fonctionnelles

5ans/+60ans) - Existence d'une pharmacie privée -Disponibilité du personnel - Existence de moyens d'évacuation des malades (ambulance) - Existence d'un comité de Développement Sanitaire (CDS) dynamique - Existence de personnes vivant avec un handicap (PVH) - Présence de programmes de soutien des personnes vulnérables (Bourse familiale, carte égalité des chances, CMU, etc)	infrastructures sanitaires - Absence d'équipements et de commodités dans les case de santé (lit d'hospitalisation, table d'acouchement, toilettes, eau et électricité, etc.) - Panne de l'appareil d'échographie - Insuffisance des moyens du Comité de Développement Sanitaire (CDS) - Faible prise en charge des personnes vivant avec un handicap (PVH) - Insuffisance dans le fonctionnement des programmes de soutien de personnes vulnérables (Bourse familiale, carte d'égalité des chances, CMU, etc.)	- Réparer l'appareil d'échographie défectueux - Doter le Comité de Développement Sanitaire (CDS) de moyens pour son bon fonctionnement - Assurer une bonne prise en charge des personnes vivant avec un handicap (PVH) - Promouvoir les programmes de soutien de personnes vulnérables (Bourse familiale, carte d'égalité des chances, CMU, etc.)

1.3. Hydraulique et assainissement

L'approvisionnement en eau potable dans la commune de Ngnith est assuré par la SenEau. La quasi-totalité des villages officiels de commune est connecté au réseau de la SenEau avec comme source principale le Lac de Guiers. Les principaux utilisateurs des bornes fontaines sont : les ménages, les éleveurs et les agriculteurs. Les puits (plus d'une centaine) et le Lac constituent encore des sources d'approvisionnement en eau à usage domestique d'une bonne partie de la population (ménages, éleveurs et agriculteurs).

Mais pourtant, la distribution reste un défi vu le nombre limité de bornes fontaines dans les villages, la rupture dans l'approvisionnement en eau (la plus grande partie des villages n'ont pas de l'eau courant une bonne partie de la journée) et l'entretien des équipements (un lot important de robinet des bornes fontaines est défectueux) et l'élargissement du réseau (avec le raccordement des ménages).

L'accès à l'eau est l'un des défis majeurs à relever dans la commune de Ngnith. Malgré sa proximité avec l'usine de la SenEau, on note un faible raccordement des ménages au réseau de distribution d'eau de l'usine. La couverture des ménages en eau potable dans les villages est assuré par un réseau de bornes fontaines en nombre très insuffisant vu l'importance de la demande.

Les questions liées à l'assainissement constituent une grande préoccupation pour les autorités municipales de Ngnith. La commune ne dispose d'aucun réseau d'assainissement. Néanmoins, la commune avait enregistré en 2018 un taux d'accès des ménages aux latrines de 80%. Sur cette

proportion, seuls 76% de ménages ont des latrines adéquates durant la même période. (Rapport SES, ANSD, 2019).

En outre, la commune ne dispose d'aucun système de collecte des déchets et/ ou ordures ménagères. Au moment où on note un nombre important de dépôts d'ordures sauvages dont les plus importants sont localisés à Ngnith et Yamane. Cette absence de dépôt réglementaire dans la commune a un impact considérable sur l'environnement et la santé des populations.

Pour l'instant, les ménages gèrent individuellement les ordures qu'ils produisent et il existe toujours un nombre non négligeable de ménages qui n'ont pas tous accès à des latrines. Avec environ 20% des ménages n'ont pas accès à des latrines, l'impact négatif sur l'environnement immédiat avec pour corollaire l'accroissement des risques de maladies liées au péril fécal est réel dans la commune de Ngnith.

Ainsi, la commune de Ngnith est une cible de l'ODD 6 ; accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables. Cet objectif appelle également à une gestion durable de cette ressource, et mentionne la réduction du nombre de personnes souffrant de la rareté de l'eau. En ce sens, l'Etat à travers le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM) s'est engagé à ravitailler l'ensemble du pays en eau potable.

Au niveau national, le taux d'accès global à l'eau était de 98,8% en milieu urbain et à 91% en milieu rural, selon les données du (Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, 2021). Au moment où la commune de Ngnith affiche un taux de couverture de villages officiels raccordés à un réseau d'eau potable d'environ 80%. Malgré le taux d'accès élevé à l'eau potable dans les villages officiels, la majeure partie des ménages ne sont toujours pas raccordés (branchements privés).

L'analyse genre du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement montre que les activités liées à la collecte de l'eau, au nettoyage et à l'hygiène du foyer et le soin de membres de la famille malades (notamment pour des raisons de maladies hydriques, qui touchent particulièrement les enfants) sont des taches chronophages et qui incombent aux femmes dans la commune de Ngnith. Malgré cette position, la participation des femmes, aux instances communautaires de gestion de l'eau, est souvent limitée. Elles sont souvent reléguées au second plan et sont rarement consultés pour les questions liées à l'eau.

☞ **Atouts, Contraintes et Solutions préconisées**

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence d'eaux de surface (Lac, marres et marigots) avec une nappe phréatique peu profonde - Présence de l'usine de la SenEau - Forte demande en eau potable des populations de la commune	- Envahissement des plantes aquatiques (typha, etc.) - Pollution et surexploitation du Lac - Absence d'un réseau de distribution d'eau dans certains villages et d'hamos - Difficultés de raccordement des ménages - Rupture fréquente dans la	- Eradiquer les plantes aquatiques envahissantes (le typha, etc. - Préserver la qualité de l'eau du Lac Assurer la couverture intégrale en eau de la commune Faciliter l'accès en eau potable des ménages - Assurer un approvisionnement continu en eau

- Existence d'un réseau de distribution d'eau potable dans les villages - Existence d'infrastructure et d'équipements de distribution d'eau (bornes fontaines, forage, etc.) - Existence de puits communautaires dans certains villages - Important nombre de ménages disposant de latrines	distribution d'eau - Prix élevé du m3 d'eau et des factures - Etat défectueux des équipements (bornes fontaines, forage, etc.) de distribution d'eau dans certaines localités - Tarissement précoce des puits communautaires - Faible valorisation des eaux de surfaces (marres, marigots, etc.) - Absence de système de collecte des déchets et/ ou ordures ménagères - Existence de ménages ne disposant pas de latrines	- Baisser le prix du m3 d'eau et des factures - Réparer les infrastructures et équipements de distribution d'eau défectueux - Forer et équiper les puits communautaires - Construire des bassins de rétention pour valoriser les eaux de surfaces - Mettre en place un système de collecte et de traitement des ordures ménagères - Faciliter l'accès aux latrines les ménages qui n'en dispose pas

1.4. Urbanisme, habitat et cadre de vie

L'habitat dans commune de Ngnith est composé de maisons en dur (plus de la moitié des habitats), en banco et en palles. Le diagnostic de ce sous-secteur montre que les populations de la commune de Ngnith ne bénéficient pas encore d'un cadre de vie et des initiatives d'aménagement de l'espace permettant leur épanouissement.

A l'instar de nombreuses communes rurales, celle de Ngnith ne dispose pas d'un plan de lotissement, ni d'un plan de restructurations de l'habitat encore moins d'un outil de planification.

La commune est mal éclairée du fait d'un réseau d'éclairage public limité et défectueux dans certains endroits voire presque inexistants. Ce qui n'est pas sans conséquence sur la sécurité des personnes et de leurs biens.

Ainsi, le cadre de vie au niveau de la commune reste à améliorer avec l'érection d'espace verts, l'aménagement et/ ou la réhabilitation de pistes d'accès de certaines localités de la commune, l'allégement du branchement aux ménages vulnérables...

Les programmes, projets et services de l'Etat (PUDC, ANER) doivent venir en appoint à la commune pour améliorer les conditions de vie et de sécurité de la population par la résorption du gap en termes d'électrification rural.

1.5. Sports, Tourisme et patrimoine culturel et historique

1.5.1. Le sport

Le diagnostic du sous-secteur du sport montre des performances faibles par rapport aux dynamiques des activités sportives ainsi que les prestations des structures sportives.

La commune de Ngnith ne compte qu'un seul stade municipal localisé au niveau du chef-lieu de commune (Ngnith). Le stade dispose d'un mur de clôture et d'une aire de jeux délimité. Cependant, avec l'ampleur du mouvement Navétane avec quinze (15) ASC et des compétions qui se tiennent au niveau communal et départemental et national (coupe du Maire, phase départemental et phase national), il est nécessaire de mettre à niveau les infrastructures sportives aux standards internationaux. Ainsi, le défi reste la construction

d'une tribune, l'électrification du stade, la construction d'une pelouse avec gazon naturel ou synthétique, le renforcement des équipements et la sécurisation du stade.

En plus du football, d'autres formes de sports sont pratiqués. Il s'agit notamment du Basket ball et de la lutte. Malgré leur place dans l'agenda sportif de la commune, ces disciplines sportives sont confrontées à un lot de problèmes qui freinent leur essor. Entre autres difficultés on peut citer : le manque d'organisation, l'absence de compétitions, le déficit d'infrastructures, le manque d'équipements, etc.

Tableau 8: Caractéristiques des secteurs du Sport, Tourisme et de la Culture

CARACTÉRISTIQUES	EFFECTIF	ETAT
Stade de football;	01	Fonctionnel
Stade de basket ball	01	Fonctionnel
ASC	15	Formelle
Equipe de basket ball	01	Fonctionnelle
Ecurie de lutte	01	non fonctionnelle

1.5.2. Le tourisme et patrimoine culturel et historique

La commune compte deux réceptifs avec les campements de Nder et de Ngnith établis près du Lac sur des dunes de sables fins. En outre, l'exploitation du patrimoine culturel et historique de la commune laisse apparaitre de nombreux sites historiques liés à l'ancien royaume du Walo et à l'histoire des Linguère du village de Nder.

La commune de Ngnith compte également des zones humides et espaces classés ou protégées qui peuvent être valorisés dans le cadre d'activités écotouristique, comme la réserve du Ndiael et les zones d'intérêts cynégétiques des Trois marigots et du Lac de Guiers. Il en est de même de certaines buttes dunaires sur la rive ouest et du plan d'eau du Lac lui-même.

Mais toutefois, ce potentiel touristique et historique n'est pas valorisé en raison de l'absence d'infrastructures touristiques, de dispositif communal de valorisation du patrimoine immatériel et matériel de la commune.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence d'infrastructures sportives (terrains de football et de basket ball) - Jeunesse et dynamisme de la population - Présence d'Association Sportive et Culturelle (ASC) - Des compétitions de football organisées de façon régulière	- Manque d'encadrement des jeunes talents de la commune - Insuffisance des infrastructures et équipements sportifs - Absence de partenaires pour booster les secteurs du sport, de la culture et du tourisme - Insuffisance de l'appui matériel et financier octroyé aux ASC	- Construction d'infrastructures socio-sulturelles et sportives équipées pour la commune - Chercher des partenaires pour booster les secteurs du sport, de la culture et du tourisme - Renforcer la subvention octoyés aux ASC de la commune - Création d'espace jeune ou centre

- Appuis Matériels et financiers de la commune - Existence de sites touristiques - patrimoine culturel encore vivace (histoires des femmes de Nder) - Existence d'évenements religieux (Gamou, Ziar, etc.)	- Inexistence d'espace jeune - Faible valorisation du potentiel touristique et culturel de la commune	communautaire dans l'espace communal - Mise en place d'un organe chargé de la promotion du tourisme et de la culture

1.6. Environnement, ressources naturelles et adaptation au Changement Climatique

Les ressources forestières et hydriques occupent une place non négligeable dans l'économie de la commune de Ngnith car elles participent à la création d'emplois et ont un potentiel de création de valeur ajoutée très élevé.

La commune de Ngnith présente d'importantes ressources naturelles : forets, ressources en eau, ensoleillement permanent et d'une ceinture de végétaux aquatiques (typha, etc.).

Les ressources forestières exploitées sont composées principalement: du bois de chauffe et la production de charbon de bois, la cueillette de fruits forestiers (le *Soump*, etc.)

Tableau 9: Liste des différentes ressources naturelles de la commune de Ngnith

Types de ressources	Contraintes
Ressources en eau	- Changement climatiques, - Pollution ; - Salinité ; - Surexploitation
Ressources forestières	- Déforestation - Feux de brousses, - Coupe abusive, - Agriculture extensive, - Changement climatique
Ressources énergétique	- Faible valorisation de l'énergie solaire - Absence d'infrastructures ou d'installation solaire

Pour une bonne gestion de ces ressources naturelles et dans un souci de préserver l'environnement, des aires protégées ont été érigées au sein de l'espace communal.

Tableau 10:Forêts classés et aires protégées dans la commune de Ngnith

Types d'aire protégée	Sup (ha)	Zone de gestion concernée
Forets classés	940	1
ZIC de trois marigots Nord	4571	6
ZIC lac de Guiers Ouest	4992	1
Zone Sylvo-Pastorale	501	6
Réserve spéciale du Ndiael	36263	1, 3, 4, 5 et 6

Source : Rapport PDIDAS, 2013

Cependant, malgré ces aires protégées et la présence du service des eaux et forêts dans la commune, les ressources forestières subissent de plein fouet une forte pression anthropique et les effets du changement climatique. C'est dire que le domaine forestier s'inscrit toujours dans un processus de dégradation continuelle du fait de la sécheresse et de l'action de l'Homme (feux de brousse, coupe abusive, etc.).

Le changement climatique et la déforestation affectent fortement l'environnement (la rareté des pluies, la remontée de la nappe salée, etc.) le secteur agricole (réduction des terres cultivables, baisse des rendements, etc.), l'élevage (apparition de nouvelles maladies, disparition précoce des pâturages, etc.), la pêche (rareté des ressources halieutiques, etc.), la baisse du niveau de l'eau du Lac de Guiers, etc.

C'est pourquoi, dans le cadre des stratégies de résiliences et d'adaptation au CC, la commune de Ngnith est une cible du l'ODD 12 : « établissement de modes de consommation et de production durable ».

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Présence du service des eaux et forets - Existence d'une biodiversité importante - Existence d'une commission environnement - Existence de forêts et/ ou aires protégées	- Coupes abusives de bois - Disparition précoce du tapis herbacé - Pollution et surexploitation du Lac - Ensablement du Lac - Apparition et prolifération des plantes aquatiques envahissantes (typha, etc.) - Dégradation progressive et appauvrissement des sols	- Création d'une brigade verte dans l'espace communal - Consolidation de la défense des zones protégées - Lutter contre la polution du Lac - Promotion d'initiatives de rebboisement périodique dans la commune - Organisation de campagnes de communication et de sensibilisation sur les effets néfastes des produits chimiques des activités agricoles

II. Profil économique

2.1. Diagnostic des secteurs productifs

2.1.1. L'agriculture

L'agriculture est l'activité motrice de la commune de Ngnith. Elle emploie plus de la majorité de la population active. Le secteur est caractérisé par : une agriculture irriguée, une agriculture pluviale et l'arboriculture fruitière. Compte tenu de sa proximité avec le Lac et l'implantation d'agro-business (WAF, PDIDAS) l'agriculture

irriguée se développe dans la commune au point d'être aujourd'hui l'apanage d'une bonne partie des agriculteurs.

Tableau 11: Situation agriculture saison 2012-2022

Principales cultures irriguées	Patate douce, manioc
Principales cultures hivernales	arachide, le niébé, le mil et la pastèque
Arboriculture	manguiers, agrumes (citronniers, pomelos…), papayer
Superficies cultivées CSF 2022	4009,45
Superficies cultivées Hiv 2021	5671,35
Nombre de chenaux	113
Nombre de tracteur	06
Station de pompage	03
GMP	+100
Fermes ou agro-industries	03
Comité d'usagers	03
Nombre de coopérative	02
OP	43

Source : Agent SAED, en poste dans la commune

En outre, l'agriculture sous pluie est pratiquée dans les terres du Dieri, et parfois dans les aménagements hydroagricoles abandonnés ou laissés en jachère. Elle est plus pratiquée dans la zone Thiagnaldé notamment dans les villages de Ndogal Tédiel, Gogno, Tédiel Toucouleur, Maka Ndandaré et Ndiamar et dans les zones de Diokhor Kaw et Yamane, le long de la route Keur Momar Sarr - Ngnith (villages de Golom, Keur Sabakhao, Yamane, Diokhor Kaw, Pénène, Ndieumeul).

Malgré ce dynamisme autour de l'agriculture, elle aujourd'hui confronté aux défis de la pluviométrie (agriculture sous pluie), de la cherté des intrants, d'équipements et de matériels agricoles, etc.

En plus de l'agriculture irriguée et de de l'agriculture sous pluie, l'arboriculture est pratiquée dans certains villages de la commune (Ngnith, Diokhor, Ndiorno…).

Tableau 12: Rendement de quelques spéculations

Spéculation	Rendement (tonne/ ha)
Patate	32
Tomate	25
Ognon	25
Manioc	28

Source : Agent SAED, en poste dans la commune

En plus de ces cultures d'autres spéculations comme la pastèque, l'arachide, le gombo, l'aubergine africaine (*Jaxatou*), etc. présentent de bons rendement, mais il n'existe pas encore un plan de sondage pour ces cultures.

Ainsi, le renforcement du dispositif de la SAED dans la zone du Lac Ouest permettra d'assurer une bonne couverture des producteurs et une meilleure maitrise de l'information sur le rendement des cultures.

Dans la commune de Ngnith les hommes et les femmes jouent des rôles différents dans les activités de productions agricoles. Les femmes se consacrent en priorité à la culture et commercialisation des produits maraîchers (aubergine, gombo, oignon, tomate, etc.). Ces cultures sont réalisées sur des superficies de petites tailles, de manière collégiale et les récoltes sont généralement destinées à la consommation familiale. Quant aux hommes, ils sont plutôt actifs dans des activités plus rentables et destinées à la commercialisation, notamment dans Le maraichage, l'arboriculture, les cultures de rentes (la patate douce, oignon, etc.). Cependant lorsque les hommes et les femmes s'impliquent dans la même filière agricole, ils interviennent à des étapes différentes de la chaîne de production et commercialisation.

Dans un autre registre, le secteur de l'agriculture subit de plein fouet les effets du Changement Climatique avec des températures élevées entrainant une diminution des rendements des cultures. Les conséquences du changement climatique sont également visibles au niveau des aménagements et parcelles : salinité des terres, prolifération des mauvaises herbes et des parasites etc. La modification des régimes de précipitations augmente la probabilité de mauvaises récoltes et d'une baisse de la production.

Malgré ces contraintes, l'agriculture joue un rôle fondamental dans l'alimentation (nutrition) des populations de la commune de Ngnith. Les produits tirés de l'agriculture constituent les bases de l'alimentation des ménages de la commune et constuent une source de revenus important pour les agriculteurs.

- **Atouts, Contraintes et Solutions préconisées**

Atouts	Contraintes	Défis
-Terres fertiles et abondantes - Expérience des agriculteurs de la commune -Diversité des cultures pratiquées -Existence d'organisation de producteurs dynamiques -Présence de structures d'encadrement comme la SAED, ANCAR, -Importance des ressources hydriques (Lac, marres, marigots, etc.) - Existence de partenaire pour accompagner l'agricultures - Présence d'abrobusiness dans la zone (WAF, SenHuile, etc.)	- Polution des terres agricoles par les eaux de drainages des agro-business - potentialités agricoles largements inexploitées - Rareté des pluies durant l'hivernage -Faiblesse des rendements agricoles -Divagation des animaux -Présence des animaux déprédateurs des cultures -Manque d'unités de conservation et de transformation des produits agricoles et maraichers -Difficultés d'accès au financement -Retard de la mise en place des intrants - Sous équipement des agriculteurs -Coût élevé de l'électricité pour l'irrigation - Vétusté et déficite des aménagements - Déficit de formation sur les techniques	- Lutter contre la pollution des terres par les agrobusiness - Faciliter l'exploitation du potentiel agricole - Mettre en place des bassins de rétention des eaux de pluies - Promouvoir les cultures à fort capacité de rendements - Veiller au respect du PAOS pour lutter contre la divagation des animaux - Solliciter l'appui des services de la direction de la protection des végétaux - Mettre en place des unités de conservation et de transformation des produits agricoles - Faciliter l'accès au financement des agriculteurs

	de transformation des produits agricoles et maraichers	- Assurer un approvisionnement en intrants régulier et à temps - Renforcer et équiper les agriculteurs de la commune - Réhabiliter les aménagements vétustes et aménager de nouvelles terres - Mettre en place un programme de renforcement de capacité adapté et périodique pour les agriculteurs

2.1.2. L'élevage

L'élevage constitue la seconde activité économique dans la commune de Ngnith. Elle joue un rôle important dans la redynamisation du tissu économique de la commune. Elle est pratiquée principalement par les peuls suivant un mode d'élevage extensif. A côté de ce dernier, se développe un élevage intensif autour d'associations d'éleveurs de races améliorées comme le « Ladoum ».

La commune de Ngnith compte un important cheptel composé de bovins, ovins, caprins, assins et équins et volailles.

Tableau 13: composition et effectif du cheptel

COMPOSITION DU CHEPTEL	EFFECTIF
Bovins	20 000
Ovins	35 000
Caprins	45 000
Chevaux	600
Anes	1 500
Volailles locales	2 000

Source : Agent vétérinaire en poste dans la commune de Ngnith

Les différentes zones de pâturage dans l'espace communal présentent une disponibilité de fourrage moyen abondant et des espaces de pâture très réduit. La durée maximale des zones de pâturage est estimée entre 4 et 5 mois et dépend du niveau de pluviométrie. Les principales zones de pâturage sont : les zones du Diéri non cultivées réserver aux bétails (pendant l'hivernage) ; les abords du Lac (pendant la période de soudure) ; et les zones de refuse telles que les îles : Mayel et Doune Dialang

La période de soudure est relativement longue (environ 7 mois).

Tableau 14: état des différents équipements d'élevage

Types d'infrastructures	Effectif	Localisation/ Nom	Nbre fonctionnel	Etat
Parc à vaccination	09	Thiaméne	09	Délabré
		Diagane		Délabré
		Yawré		Neuf
		Wanguéne		Neuf
		Yalata Peulh		Neuf
		Naéré		Bon
		Khondental		Bon
		Maka ndandary		Bon
		Thidji		Bon
Cabinet vétérinaire	01	Ngnith	01	
Abreuvoir	01	Hondontal	01	Bon
Puits pastoraux	12	Ngnith, Mala Dental Yamane, Naeré	07	Moyen
Magasin de stockage	03	Dieymane	03	Bon
		Ngnith		Bon
		Ngogal Tédiél		Bon
Organisation d'éleveurs	06	AFESED, APESS, Syndicat SUAS, Gallé Ainabé, GIE des éleveurs modernes de Ngnith, AJE de Ngnith.		

Certaines de ces infrastructures ci-dessus ont été mises en place par des agro-business ou par les projets de l'Etat qui interviennent dans la commune. C'est le cas notamment du magasin de Deymane, construit par le projet PRAPS (Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel) et de l'unique abreuvoir de la commune construit par l'agrobusiness WAF.

Ainsi, l'ensemble des magasins de stockage sont en bon état. Néanmoins, deux d'entre eux (le magasin de Ndogal et celui de Deymane) n'ont pas de murs de clôture. En outre, le magasin de stockage de Ngnith est clôturé mais la devanture est tombée et nécessite d'être réhabilité. Egalement, la carte de parcs à vaccination, dans la commune, mérite d'être élargie afin de per mettre aux villages comme Keur Aly Sow, Howandou et Keur Baydi Sow d'en disposer vu l'effectif important du cheptel dans ces zones.

Dans le secteur de l'élevage, les femmes pratiques plus que les hommes l'élevage de basse cours, de petits ruminants et la vente de sous-produits d'élevage (le lait surtout). C'est dire que l'élevage se présente comme un domaine où les hommes et femmes ne remplissent pas les mêmes fonctions.

Le Changement Climatique est parmi l'un des facteurs qui limite le développement de l'élevage dans la commune de Ngnith. Il a sur l'élevage non seulement un impact direct sur le cheptel (stress thermique et l'augmentation de la morbidité et de la mortalité) mais aussi un impact indirect sur la qualité et la disponibilité des aliments et des fourrages, et l'apparition des maladies animales. Ainsi, le recul et la rareté des pluies

consécutives au changement climatique entraine la réduction du tapis herbacé et par conséquent le départ précoce du cheptel en vers les pâturages lointains. Ces facteurs défavorables ont largement contribué à la baisse de performance de reproduction du cheptel ainsi que la production de lait, etc.

Malgré ces difficultés, l'élevage joue donc un rôle clé en tant que source de revenus de bon nombre de ménages dans la commune. C'est dans ce sens que l'aviculture et l'élevage de ovins et caprins se développement à grande échelle dans la majeure partie les villages de commune. Pratiqué pour l'essentiel par les jeunes et les femmes, il leurs procurent une source de revenu considérable et stable. En outre, en dehors de l'aspect économique, les produits d'animaux (viande, lait, etc.) représentent aussi une source de protéines de très bonne qualité et fournissent des micronutriments essentiels à la nutrition humaine.

- **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Présence du Lac - Disponibilités de produits et sous-produits animal (lait, viande, fumure, peaux, etc) - Existence d'un marché de bétail - Disponibilité d'espace pastoral - Présence du tapis herbacé pendant l'hivernage - Effectif important du cheptel - Existence d'organisations d'éleveurs dynamiques - Existence d'équipement pour le cheptel (parcs de vaccination, abreuvoir, puits pastoraux, etc. - Disponibilité d'une assiette foncière de	- Accès difficile au Lac pour le cheptel du fait de la présence des plantes envahissantes - Faible application du Plan d'Occupation des Sols (POAS) - Inexistence d'unité de transformation de lait et des peaux d'animaux - Difficulté de prise en charge de la santé animale (Insuffisance d'agents et pharmacies vétérinaires, etc.) - Absence de système de financement adapté aux éleveurs ; -Vols de bétail récurrents -Difficultés d'approvisionnement en aliment bétail (durant la période soudure) -Faible couverture du taux de vaccination - Absence de cadre de dialogue et de gestion des conflits (agriculteurs/éleveurs) - Dégradation avancée de certains équipements destinés au cheptel (parc à vaccination, puits pastoraux, etc.) - Manque de formation pour les éleveurs (surtout les aviculteurs) - Faible accompagnement des éleveurs pour la sélection et l'acquisition de nouvelles des races	- Faciliter l'accès au Lac par l'éradication des plantes envahissantes - Veillez à l'application stricte du Plan d'Occupation des Sols (PAOS) - Mettre en place des unités de transformation des produits animaliers (surtout le lait et les peaux) - Améliorer les conditions de prises en charge de la santé animale - Mettre à contribution le Fonds d'appui à la stabilisation (Fonstab) pour financer les éleveurs de la commune - Lutter contre les vols de bétail - Renforcer le dispositif d'approvisionnement en aliments de bétail pendant la période soudure - Mettre en place d'un cadre de dialogue et de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs - Réhabiliter les équipements défectueux - Mettre en place un programme de formation pour les éleveurs Faciliter aux éleveurs l'accès aux

5000 ha pour les éleveurs		nouvelles races améliorées

2.1.3. La pêche

La pêche continue de jouer un rôle capital dans l'alimentation des populations de la commune de Ngnith. Les ressources halieutiques (poissons frais ou sèche) constituent un apport nutritionnel en protéines d'origine animale très important et sont très prisées par les ménages de la commune. Egalement, la pêche contribue fortement à l'amélioration des revenus des acteurs (pécheurs, les femmes revendeurs et les transformatrices, etc.) impliqués dans le secteur.

L'activité de pêche est pratiquée dans la commune principalement dans les villages se situant le long du lac de Guiers (Diokhor, Dialang, Ngnith, etc.). Elle est de type continental et exclusivement pratiquée sur le Lac de Guiers. Elle est pratiquée est pratiquée exclusivement par les hommes (jeunes et moins jeunes) avec une faible implication des femmes dans la transformation des produits halieutiques.

Les équipements de pêche utilisés sont artisanaux (pirogue de bois sans moteur) et les méthodes de pêche restent encore rudimentaires et très souvent non-réglementaire (mailles des filets, techniques de pêche prohibées, etc.).

L'attractivité de la pêche continentale dans la commune rendu possible grâce à la présence du Lac ainsi que l'accroissement des ressources halieutiques du Lac et les revenus tirés de la pêche ont encouragé la venue de nombreux migrants, notamment des maliens. Quelques groupements de femmes se livrent à des activités de transformation du poisson (séché, fumé, salé) dont les productions sont revendues au niveau local, à Richard-Toll, à Ross-Béthio et parfois aux mareyeurs maliens pour l'exportation.

Tableau 15: liste des différentes espèces de poissons dans le Lac

Principales espèces (04)	⇒ "Boudda" (Protopterus annectens), ⇒ "Ngalakh" (Gymnarchus niloticus), ⇒ "Walous" (Bagrus bajad) et ⇒ "Wass" (Tilapia zillii)
Produits	Poissons frais
Sous-produits	Poissons séché, fumé, salé
Nombre de pirogues	Environ une dizaine
Filets réglementaires	Non
Marché approvisionnés	Ngnith, Richard Toll, Ross-Béthio
Organisations de pêcheurs	Non

Malgré cette dynamique, le secteur de la pêche est confronté à un certain nombre de défis : surexploitation des ressources halieutiques, disparition des points d'accès au Lac à cause des plantes envahissantes, les eaux de drainage des agro-industries et des agriculteurs qui polluent le Lac et les effets du CC (rareté et/ ou disparition de certaines espèces, baisse du niveau de l'eau, etc.)

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Proximité avec le Lac - Disponibilité de ressources halieutique dans le Lac - Nombre important de pratiquants - Expérience des pêcheurs - Présence du service des eaux et forêts dans la commune - Pratique de l'aquaculture - Existence de bassins piscicoles	- Disparition des points d'embarcation et de débarquements des pirogues - La faible capacité de reproduction des poissons - Baisse du niveau du Lac du fait de l'ensablement - Cherté du matériel de pêche (pirogue, filet, moteur) - Technique de pêche inadaptée - Raréfaction des produits halieutiques - Vétusté du parc piroguier et du matériel de pêche - Faible capacité de conservation et transformation des produits halieutiques - Manque d'équipements des pêcheurs - Problème d'accès au financement	- Restaurer les points d'embarquements et débarquements disparus - Veillez au respect de la période de reproduction des poissons - Subventionner le materiel de peeche - Veiller au respect des techniques conventionnelles de peche - Développer la pisculture pour faire face à la rarefaction desressources halieutiques - Mettre en place des unités de conservation et de transformation des produits halieutiques - Doter aux pecheurs d'équipement modernes de peche

		- Faciliter l'accès au financement des pecheurs - Promouvoir le developpement de la peche artisanale

2.2. Les secteurs d'appui à la production

Il s'agit principalement des secteurs du commerce, de l'énergie, des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), du transport et des Services Financiers Décentralisés (SFD).

2.2.1. Le commerce

Le commerce occupe une place indispensable dans l'économie de la commune Ngnith. Cette importance est appréciable dans sa capacité de création d'emplois et ses effets d'entrainement des autres secteurs de l'économie. Le secteur du commerce est composé d'infrastructures marchandes très variées (boutiques, quincailleries, foirails, et d'une dizaine de boutiques multiservices). Ainsi, ce secteur reste dominé par un important lot d'espaces très exiguës qui font office de marchés permanents dans les villages (où les femmes y commercialisent des légumes, fruits et poissons frais ou sec), un marché hebdomadaire à Ngnith et plus d'une cinquantaine (50) de boutiques de vente au détail et en demi-gros réparties dans l'entendu de l'espace communal.
On dénombre également plusieurs gargotes et étales de vente de repas surtout en périodes de récoltes de produits agricoles et d'activités ou cérémonies dans la commune (ateliers ou formations à la Mairie, Gamou, etc.).

Tableau 16: différentes types marchandes dans la commune

Type d'infrastructures	Effectif
Marché hebdomadaire	01
Marché permanent	03
Boutique	+ 50
Quincaillerie	10
Boulangerie	02

Source : enquêtes PDC, 2022

Ainsi, il s'avère nécessaire d'accompagner cette dynamique d'impulsion de l'économie locale par l'érection d'un marché digne de ce nom dans la commune où les commerçants des autres villages pourront s'approvisionner en marchandises.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence d'un marché hebdomadaire - Existence d'une forte clientèle - Nombre important d'unités de commerce - Expérience des acteurs	-Difficultés d'approvisionnement en marchandises - Pénuries fréquente de marchandises (gaz, ciment, etc.) - Absence de boutiques grossistes - Coût élevé du transport des marchandises - Difficulté d'accès aux financements - Non suscription à une assurance des acteurs -Enclavement de certains villages de la commune	- Réhabiliter le réseau routier pour faciliter l'acheminement des marchandises - Faciliter la création de boutiques grossistes - Modernisation du secteur par l'accompagnement de services financiers de proximité

2.2.2. L'énergie

Le secteur de l'énergie joue un rôle important dans le développement des secteurs productifs et dans l'amélioration du cadre de vie des populations de la commune de Ngnith.

La commune de Ngnith est raccordée au réseau de la SENELEC. Plus de la moitié des villages de la commune sont électrifié (32 sur les 50 villages officiels) avec un nombre important de branchement privé (ou branchement à domicile) principalement dans les gros villages comme Ngnith, Yamane, Nder, Diokhor Ile, etc. Ce qui a un impact significatif pour les populations (avec une fourniture d'électricité continue). Ainsi, plus de la moitié des villages ont de l'électricité avec un nombre important de branchements privés.

Egalement, la commune dispose d'une station d'essence fonctionnelle et une autre en construction au grand bonheur des agricultures qui utilisent le gasoil pour leurs GMP et des automobilistes, etc.

Compte tenu de l'importance de l'énergie et de ses effets d'entrainement sur l'ensemble des secteurs d'activités, le mixte énergétique serait une alternatif pour satisfaire la demande et réduire les coûts liés à l'énergie surtout dans l'agriculture.

La commune devrait tirer pleinement profil de l'intervention du « programme réussir au Sénégal » du GIZ et des autres partenaires pour la formation des jeunes aux techniques d'installation et d'entretien des équipements solaires et pourquoi pas la dotation et l'installation de central solaire pour l'alimentation des stations de pompage et l'éclairage public.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
-Présence du réseau SENELEC à Ngnith (branchement public et privé) - Existence de station d'essence -Disponibilité de ressources favorable au développement des énergies renouvelables (solaire,	- Existence de villages non électrifiés et insuffisance des branchements privés - Cherté de l'électricité pour les usagers - Nombre important de villages et d'établissements	- Assurer la couverture intégrale de la commune en électricité - Faciliter l'accès des ménages à l'électricité - Promouvoir la mixte énergétique pour alléger les factures d'électricité surtout dans l'agriculture - Améliorer la couverture du réseau

éolienne) - Forte demande des populations	humains - Difficultés à promouvoir les énergies renouvelables	électrique et de l'éclairage public - Promouvoir les énergies renouvelables (le solaire et l'éolienne)

2.2.3. Les technologies de l'information et de la communication

Il existe deux opérateurs mobiles dominants dans la commune de Ngnith (Orange et FREE). L'opérateur orange dispose de trois antennes (2 à Ngnith et 1 à Yamane). Toutefois, l'une des deux antennes de Ngnith n'est pas fonctionnelle. L'opérateur FREE quant à lui dispose d'une seule antenne localisée à Ngnith. En plus de ces trois antennes des opérateurs (Orange et FREE), une quatrième antenne est en cours de construction avec l'arrivé d'un troisième opérateur (EXPRESSO).

Malgré ce dispositif, les deux réseaux existants pour le moment sont très instables lors qu'on s'éloigne des villages où sont implantées les antennes (Ngnith et Yamane). Cette instabilité constatée va de la faiblesse du signal à la perte totale du réseau téléphonique. Les villages les plus concernés sont entre autres les villages de Yallata, Ngonio Fall, Ndamar, Ndogal et Thieudeum Peul.

Tableau 17: Liste des différents opérateurs téléphonique de la commune de Ngnith

Opérateurs	**Nombre d'antenne**	**Etat antenne**	
		F	**NF**
Orange	03	02	01
Free	01	01	-
Expresso	01	-	01

Source : Enquêtes PDC, 2022

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence d'antennes relais de réseaux GSM - Existence d'un important nombre d'abonnés	- Réseau de téléphonie mobile instable et limité - Débit internet trop faible et limité aux villages proches des antennes relais - Inexistence de bureau de poste	- Amélioration de la couverture du territoire communal par la téléphonie et par l'internet haut débit - Création d'un bureau de poste

2.2.4. Le transport et désenclavement

Le réseau routier de la commune est composé de la RN2, de routes principales bitumées, de pistes principales latérites et de pistes secondaires.

Tableau 18:Réseau routier de la commune de Ngnith

Réseau routier	Effectif	Etat
Route Nationale 2	01	Bon état
Route principale bitumée	01	Mauvais état
Piste principale latéritique	02	Mauvais état
Pistes secondaires	+50	Mauvais état

Compte tenu de la dynamique du trafic routier dans la commune du fait du développement fulgurant de l'agriculture et de l'implantation d'agro-industries (comme WAF), la réhabilitation de la route principale bitumée (Louga - Keur Momar Sarr - Ngnith) et son prolongement jusqu'à Colonat s'avère plus que jamais nécessaire pour booster toute l'économie de la commune.

En outre, il reste pour améliorer la mobilité entre les villages de la commune à aménager ou réhabilité les pites principales et secondaires d'accès qui desservent les zones de productions maraîchères et sylvo- pastorales de ces localités.

Le parc est composé d'automobiles de transport en commun (Bus, car et mini-car), de moto taxi (*Jaakarta*) et de véhicules privés de particuliers ou appartenant à l'usine Seneau et aux différents agrobusiness implantés dans la zone.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
-Proximité de la RN2 -Existence de pistes de production -Disponibilité de moyens de transport (bus horaires, cars, moto taxi, charrettes, …) - Présence d'une station d'essence - Forte mobilité des populations Présence d'artisans (garages de mécaniciens, etc.)	- Absence de gare routière - Etat de dégradation avancée du tronçon Ngnith- Keur Momar Sarr- Louga - Dégradation avancée de la principale piste reliant Ngnith à la RN2 - Vétusté du parc automobile - Enclavement de certains villages pendant l'hivernage ;	- Construction d'une gare routière Réhabilitation du tronçon Ngnith- Keur Momar Sarr- Louga - Bitumage de la principale piste reliant Ngnith à la RN2 - Renouvellement du parc automobile - Réalisation de pistes communautaires

2.2.5. L'artisanat dans la commune Ngnith

L'artisanat est sans doute le secteur offrant le plus d'opportunités dans la commune de Ngnith et constitue le plus important en termes de nombre d'entreprises. Il est un secteur d'activité très important pour l'économie locale.

L'artisanat est un secteur en développement dans la commune de Ngnith vu le foisonnement des unités artisanales dans presque tout l'espace communal notamment dans les villages de Ngnith, Yamane, Nder, Mbayene, etc. Cependant, ces unités artisanales sont essentiellement localisées dans les zones à forte concentration humaine et dynamique d'un point de vue de l'économie. Une analyse du secteur Composé d'arteurs diversifiés : mécaniciens, tailleurs, soudeurs, menuisiers, maçon, etc.

Tableau 19: situation des unités artisanales

Types d'unité artisanale	Nombre
Mécanique	07
Tailleur	+50
Soudeur	02
Menuiser	05

Source : Enquêtes PDC, 2022

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Présence d'artisans dans la commune - Diversité des unités artisanales - Tradition ancrée de certaines activités (Teinture, bijouterie et les sculptures)	- Manque d'équipements et de moyens logistiques - Déficit de formations et de renforcement de capacités des artisans - Inexistence de centre de formation professionnelle au métier d'artisan - Manque de visibilité -Difficultés de financement -Approvisionnement difficile en matières premières	- Accompagner les artisans dans l'acquisition d'équipements et moyens logistiques - Mettre en place des programmes de renforcements de capacités des artisans - Création d'une maison de l'outil dans la commune - Organiser des expositions ou foires pour plus de visibilité du potentiel des artisans - Faciliter l'accès au financement des artisans Facilitation de l'écoulement des produits artisanaux

2.2.6. Les services financiers décentralisés (SFD)

L'environnement des affaires favorables dans la commune de Ngnith n'a toujours pas permis l'installation des services financiers décentralisés. C'est dire que malgré le rôle de premier plan de l'agriculture et l'élevage et l'installation d'agro-business, la commune ne dispose toujours pas de banques, encore moins de mutuels de crédits ou d'un poste finance, etc.

Les seules entités présentes dans la commune qui font office de transactions monétaires sont composées principalement de points de transfert d'agent avec les opérateurs de monnaies électroniques : Wave, Orange Money, Free money.

Compte tenu de l'importance des SFD (surtout pour le financement de l'économie locale) et pour le paiement des transferts monétaires des émigrés en zone urbaine tout comme en zone rurale, l'amélioration de l'accès aux TIC et l'installation de bureaux (Poste ou CMS ou, PAMECAS, ou encore MEC, etc.) est l'un des plus grands souhaits des populations de la commune de Ngnith.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Dynamisme des activités agro-sylvo-pastorales - Besoin important d'épargne et de crédit - Installation d'agro-business dans la commune	- Inexistence de structures ou institutions financières - Faible accès aux services et institutions financières - Faible financement des activités génératrices de revenus	- Installation de structures ou institutions de microfinance

III. Profil de gouvernance

3.1. Profil des élus locaux

Le conseil municipal de Ngnith compte quarante-six (46) élus locaux. Il est dirigé par le Maire assisté d'un cabinet (bureau) composé de trois adjoints dont une femme, d'une secrétaire municipale et de douze (12) commissions techniques. Avec les deux femmes dans le cabinet Maire et les six (6) femmes présidentes de commissions techniques, la commune de Ngnith accorde une place importante à la gente féminine.

Tableau 20: profil des élus locaux de la commune de Ngnith

Composantes	Indicateurs	Effectif	%
Age	-35 ans	14	30
	35-60 ans	25	54
	Plus de 60 ans	7	15
Sexe	Femmes	22	48
	Hommes	24	52
Niveau d'instruction	Coranique	10	22
	Primaire	24	52
	Moyen/ Secondaire	1	2
	Supérieur	4	9
	Formation professionnelle	1	2

Catégorie Socio-professionnelle	Agriculteur	23	50
	Eleveur	16	35
	Pêcheur	1	2
	Artisan	1	2
	Agro-éleveur	1	2
	Enseignant	1	2
	Employé agricole	1	2
	Autres	2	4

Chaque village officiel de la commune de Ngnith est représenté au conseil municipal. Les conseillers municipaux jouent le rôle d'interface entre la commune et les populations des villages auxquels ils représentent. Par conséquent, l'exploitation de la grille de mesure des performances de la commune montre que le conseil municipal se réunit régulièrement et au besoin en fonction des urgences des questions et/ dossiers à traiter. Ainsi, au courant de l'année 2021, le CM s'est réuni quatre (4) fois. Cela témoigne de la volonté affichée des élus d'échanger sur les problématiques de développement de leur commune.

Pour assurer une bonne gestion de la commune, le conseil municipal a mis en place différentes commissions techniques :

Tableau 21: liste des commissions techniques du conseil municipal de Ngnith

N°	Commissions	Présidents
01	Domaniale	Abdoulaye Sow
02	Coopération décentralisée	Masseck Thiam
03	Environnement	Ousmane Thioye
04	Elevage	Abdoul Ba
05	Agriculture	Abdoul Boucar Ba
06	Urbanisme-Habitat	Papa Diaw
07	Education, jeunesse, sport	Ibrahima Ba
08	Santé	Sahite Pène
09	Entreprenariat féminin	Ndieumbe Fall
10	Développement Social	Famarame Seck
11	Art & culture	Kaka Diop
12	Pèche Aquaculture	Mareme Lakh

NB : les commissions de dépouillement, de réception des marchés sont présidées par des élues

Malgré qu'elles soient investies de missions importantes pour le développement socioéconomique de la commune, ces commissions techniques se réunissent que rarement. En effet, moins de 25% des commissions techniques se sont réunies au moins une fois durant l'année 2021 (d'après l'exploitation de la grille des performances de la commune 2022). L'une des raisons explicatives de cette situation serait liée au manque de

maitrise des missions par certains responsables de commission et les nombreuses sollicitations des populations qui laissent peu de disponibilité aux élus.

3.2. Expérience de bonne gouvernance de la commune de Ngnith

3.2.1. Dispositif de bonne gouvernance basé sur un tissu associatif dynamique

L'expérience de la commune de Ngnith en matière de bonne gouvernance peut être appréciée sur la base de son tissu associatif. En effet, la commune dispose d'un réseau d'organisations communautaires de base (OCB) organisées selon le groupe d'âge ou le sexe (jeunes, adultes, GPF de femmes), le domaine d'activité (agriculteurs, éleveurs, etc.), l'appartenance religieuse (*Dahiraas* Mouride, Tidiane, etc.), etc. Une analyse du tissu associatif permet de répertorier plus d'une cinquantaine d'OCB composées comme suit:

Tableau 22: les différentes catégories d'OCB à Ngnith

Catégorie d'OCB	Nombre
Sportif et Culturelle	+20
Promotion Féminine	30
Paysannes	43
Religieuse	+50

Ces différentes organisations communautaires de base (OCB) se caractérisent entre autre par leur représentativité, leur dynamisme et leur capacité d'impulser un développement à la base (c'est le cas notamment de la Coopé Lac). Ce qui dénote de la présence au sein de l'espace communal d'un tissu associatif très dynamique et engagé au service du développement de leur localité. Cet engagement associatif augure les bases d'une bonne gouvernance locale dans la commune.

3.2.2. Dispositif de bonne gouvernance basé sur une maitrise de l'information

L'accès à l'information est un élément permettant d'apprécier le niveau de bonne gouvernance. Il constitue un baromètre de mesure de la bonne gouvernance. Dans la commune de Ngnith, les populations utilisent différents canaux pour s'informer.

Tableau 23:les principaux canaux d'information existants dans la commune

Canaux d'infos	Types	Fréquence de réception
TV	Toutes les télés nationales et chaines d'informations des Bouquets Canal+ et TNT	Tous les jours
Radio	Radio Sénégal, Rfm, Sudfm, Dunya Richard Toll, RFI et la radio communautaire de Keur Momar Sarr	Tous les jours
Internet	Réseaux internet Orange et Free	Tous les jours
Journaux	L'observateur, Sud quotidien, etc.	48 heures après leur parution

Cependant, l'absence d'une radio communautaire dans l'espace communal et d'une institutionnalisation de la communication entre le conseil municipal et les populations à travers leurs organisations socio-professionnelle sont entre autres les facteurs qui limitent la participation citoyenne à la gestion des affaires communautaires.

3.3. Dynamique partenariale

La commune de Ngnith bénéficie de partenaires techniques et financiers. Parmi ceux-ci, le PNDL à travers l'ARD, le PDIDAS, la SAED, *Countrepart*, le GIZ à travers le projet « Réussir au Sénégal », etc., les services techniques déconcentrés de l'Etat, entre autres.

Malgré cette dynamique partenariale, l'équipe municipale gagnerait si elle entreprend des initiatives allant dans le sens d'élargir le champ partenarial (Missions à l'étranger dans le cadre de la coopération décentralisée, correspondances adressées à de projets et programmes, etc.). Pour cela, elle peut s'appuyer ses émigrés établis à Dakar, Saint- Louis et Thiès et à l'extérieur du pays.

3.4. Bonne gouvernance budgétaire : évolution du budget de la commune

Pour l'exercice 2021, la commune de Ngnith a fait 255 104 543 de recettes contre 216 820 123 de dépenses. Ce qui constitue une performance par rapport aux années d'exercices 2019 et 2021.

Tableau 24: évolution du budget de la commune de 2019 à 2021.

RECETTES						
FONCTIONNEMENT			**INVESTISSEMENT**		**TOTAL**	
Années	**prévues**	**Réalisées**	**Prévues**	**Réalisées**	**Prévues**	**Réalisées**
2021	166 946 580	152 996 734	139 052 992	102 110 809	305 999 572	255 104 543
2020	139 755 616	115 554 664	70 054 791	94 722 853	209 810 407	210 277 517
2019	175 335 514	78 056 531	115 599 134	112 160 462	290 934 648	190 406 993
DEPENSES						
Années	**prévues**	**Réalisées**	**Prévues**	**Réalisées**	**Prévues**	**Réalisées**
2021	166 946 580	143 069 038	139 052 992	73 751 085	305 999 572	216 820 123
2020	139 755 616	104 111 333	70 054 791	40 830 486	209 934 648	144 941 819
2019	175 335 514	70 942 770	115 599 134	67 223 447	290 934 648	180 867 006

Source : Secrétaire municipal de la commune de Ngnith

Cependant, compte tenu de l'augmentation en 2016 des fonds de dotations de l'Etat (FDD et FECL), le budget de la commune de Ngnith reste toujours faible au regard de ses enjeux de développement social, économique et environnemental. En outre, il n'y a pas à ce jour une ligne dans le budget alloué au développement économique locale (DEL).

Ainsi, pour hisser la commune sur la voix de l'émergence, l'équipe municipale doit développer de nouvelles stratégies de création de ressources propres à travers la construction d'un marché permanent, l'élargissement du marché hebdomadaire avec l'ouverture d'autres marchés dans les gros villages, l'ouverture de gare routière au

niveau des gros villages, l'évaluation du patrimoine bâti en vue de la collecte de l'impôt en rapport les services fiscaux.

3.5. Mesure de performances de la commune

La mesure de performance, innovation majeure dans la nouvelle démarche de planification locale a permis d'évaluer les capacités de la commune en matière de gouvernance. Les résultats obtenus reflètent certaines difficultés de la commune dans la gouvernance et la promotion du développement économique et social de son territoire. Ces faibles performances sont dues à une insuffisance des moyens d'investissement, de personnel technique qualifié et d'initiatives de promotion de la participation citoyenne. Le tableau ci-dessous présente les performances dans les différents domaines.

Tableau 25: Présentation des résultats de la grille de performance

Domaines	Critères	Notations (moyenne)	Appréciations
Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	Accès aux services sociaux de base	07/11	Bien
	Promotion du développement économique local (DEL)	02/9	Médiocre
Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	Gestion administrative	10/20	Passable
	Gestion Technique	08/16	Passable
	Gestion fiduciaire	11/20	Passable
Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	Cadre institutionnel de la participation et accès à l'information	05/16	Médiocre
	Engagement des citoyens	02/8	Médiocre
Niveau de performance		**45/100**	Passable

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Solutions préconisées
-Tenue régulière des réunions du conseil municipal -Existence d'un plan annuel d'investissement -Prise en compte des charges d'entretien dans le budget -Existence d'un système d'archivage des documents administratifs -Bon fonctionnement du service de	-Insuffisance de moyens (financiers, matériels et techniques) -Faiblesse dans l'appropriation des initiatives de développement local -Absence de mécanismes de suivi et évaluation des projets et programmes de développement	-Acquisition de matériels technique (Archivage des documents) -Formation des élus sur leurs rôles et responsabilités -Sensibilisation/ communication sur les ambitions et initiatives de

l'État civil -Relations étroites entre la mairie, les structures déconcentrées et décentralisées -Bon taux de recouvrement des recettes -Publication des délibérations du conseil municipal	local -Faiblesse de la contribution des impôts et taxes - Carnet d'adresses de partenaires insuffisant -Faible capacité à mobiliser les services techniques	développement de la Commune -Formation et mise en place d'un mécanisme de Suivi-Evaluation des projets et programmes qui interviennent dans la commune -Renforcement du carnet des partenaires

3.6. Gestion du foncier

Depuis 2013, la gestion du foncier dans la commune de Ngnith est du ressort d'un bureau foncier mis en place par le PDIDAS. Désormais toutes les questions liées au foncier sont gérées par ce bureau par outils innovantes comme le Système d'Information Foncier (SIF), la Charte du Domaine Irrigué (CDI), etc.

Ainsi, une analyse de la situation foncière suivant le mode d'usage dans la commune donne la répartition suivante :

Tableau 26: Dotation en registre et formulaire foncier

Désignation	Quantité
Registre de demande foncière	10
Registre de conflit foncier	5
Fiche de demande foncière	500

Source : Bureau foncier de Ngnith

Tableau 27: Nombre de demande foncière à usage

	Agriculture	Elevage	Habitation	Commerce	TOTAL
Affectation	912	10	850	0	1772
Régularisation	270	0	0	0	270
Régularisation avec L'appui du PDIDAS	**1ere Vague** : 636 parcelles **2éme Vague** : 270 parcelles **3éme Vague** : NON Délibérer				906 Parcelles délibérées
Permis d'occuper	0	0	0	0	0
Désaffectation	1	0	0	0	1
TOTAL	1183	10	850	0	**2043**

Source : Bureau foncier de Ngnith

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence d'un bureau foncier - Existence d'outils de gestion foncière (SIF, POAS) - Disponibilité d'une assiette foncière encore inexploitable - Existence de registres de demande, de conflit et de fiche de demande foncière - Diversification des vocations des sols	- Prééminence du droit coutumier sur la loi sur le domaine national - Recrudescence de conflits sur le foncier - Faible application des outils de gestion foncière (SIF CDI, POAS) - Absence de stratégie de communication locale sur les enjeux du foncier - Faible maitrise des informations foncières	- L'appropriation du bureau foncier par les populations - Application des outils de gestion foncière pour éviter les conflits - Mise en place d'un système de communication sur le foncier -Renforcement de capacités des élus sur la gestion foncière -Sensibilisation/communication sur les enjeux du foncier dans le DEL - Mise en place d'un cadre local de dialogue sur le foncier



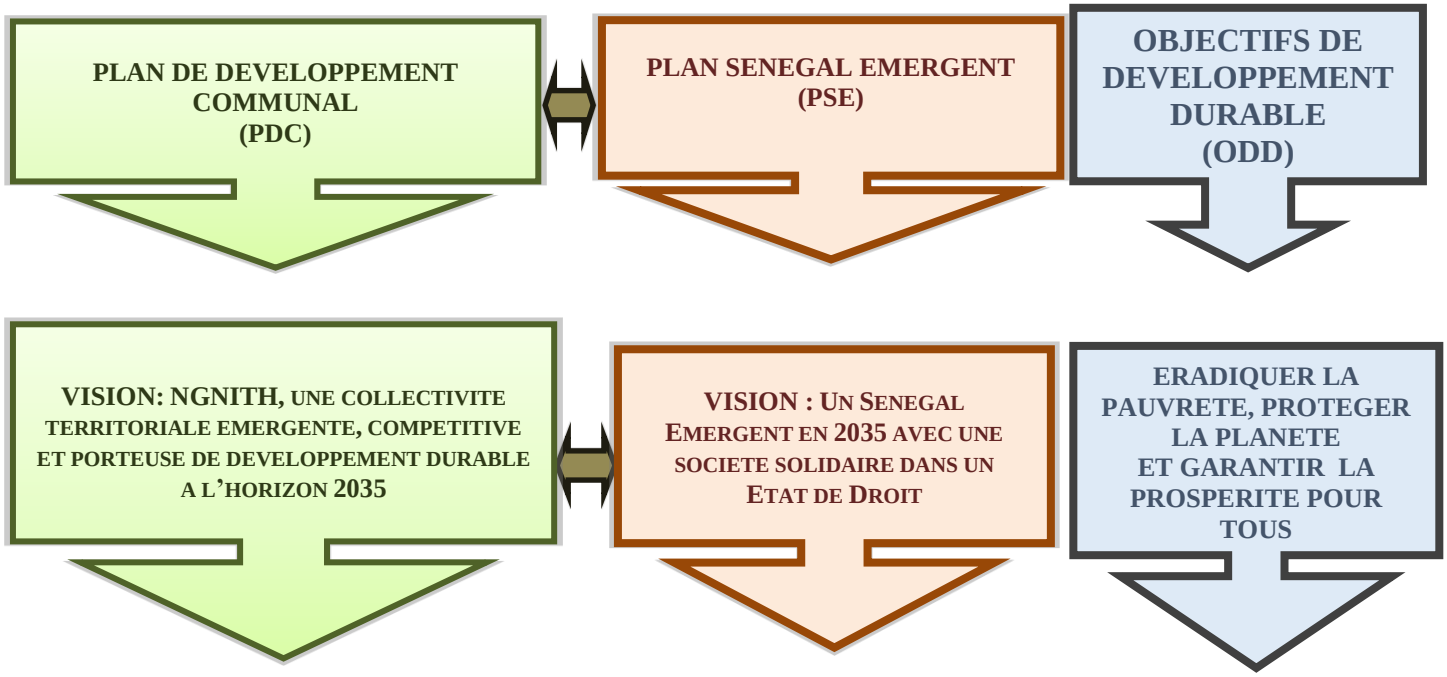
TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVE

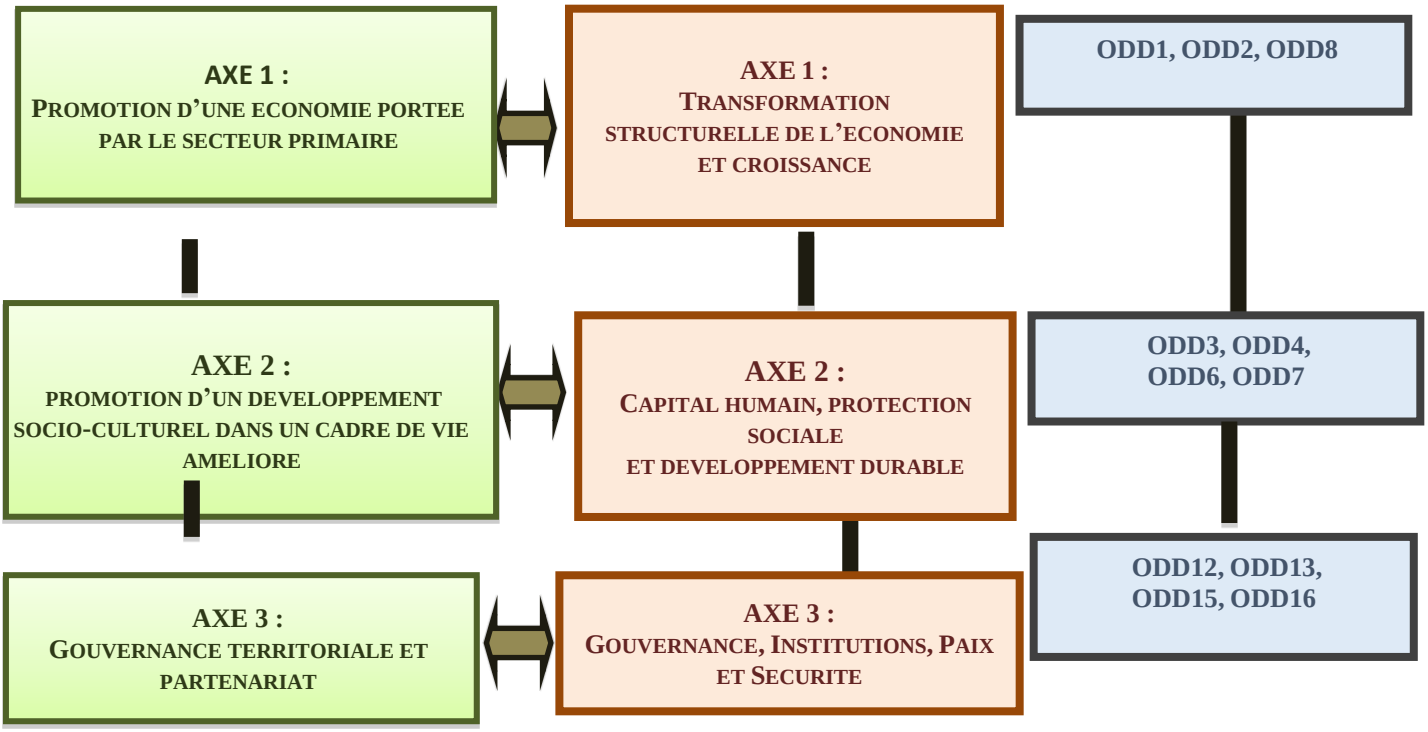
Cette partie, traite des enjeux de développement, de l'articulation des axes stratégiques au PSE et aux ODD et de la déclinaison de la vision de développement en projets et programmes.

La commune, grâce à ses énormes potentialités hydro-agricoles, peut contribuer à la mise en œuvre du PSE et des ODD. Il s'agit plus spécifiquement de relancer la production agricole et booster le secteur de l'élevage et valoriser le potentiel socio-culturel et touristique de la commune de Ngnith pour la création de richesses et d'emplois durables pour les jeunes et les femmes. Cela a conduit à la déclinaison de la vision de l'équipe municipale, qui est de faire de Ngnith « **une collectivité territoriale émergente, compétitive et porteuse de développement durable à l'horizon 2035 ».**

3.1. Articulation du PDC au PSE et aux ODD

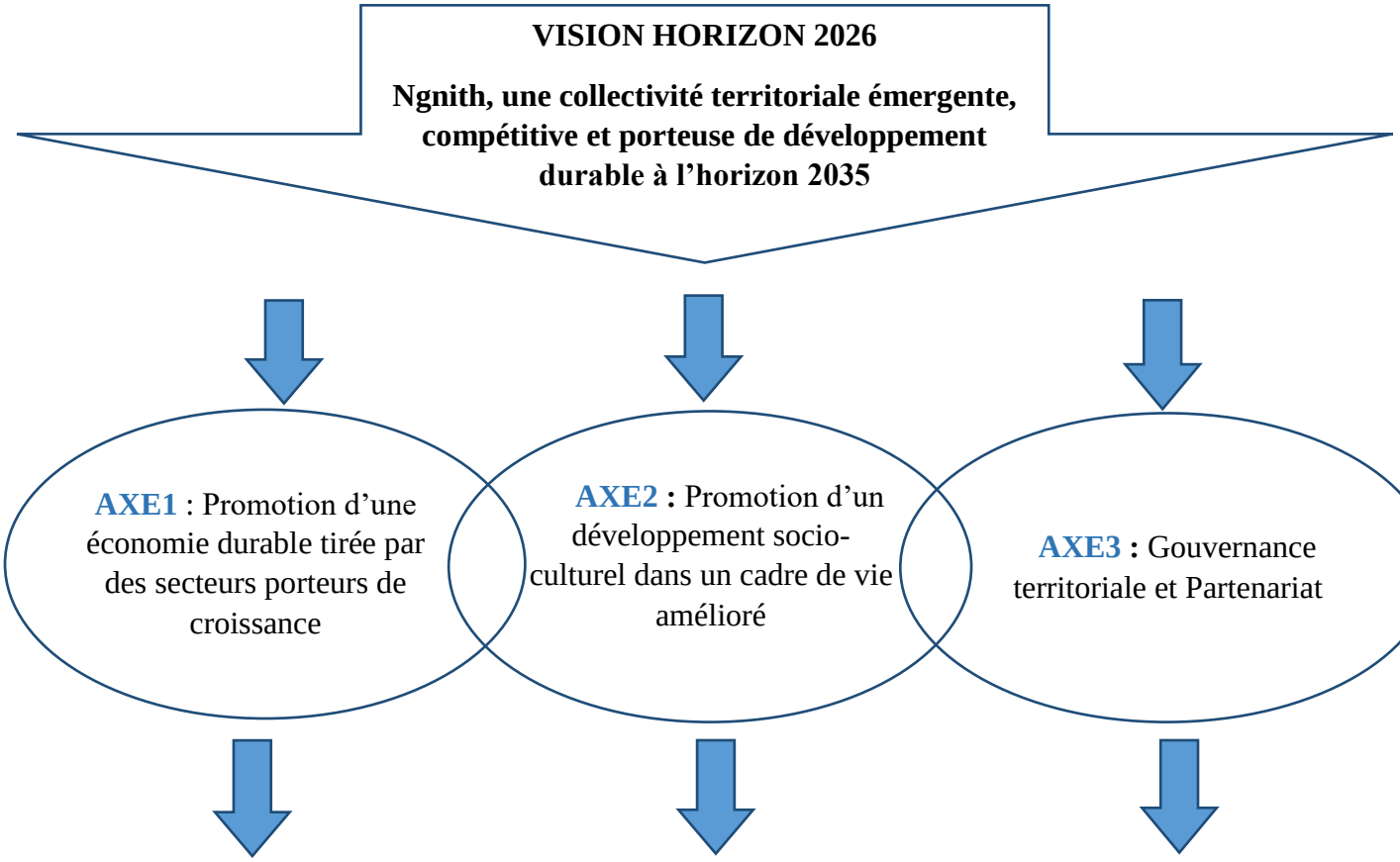
Les axes stratégiques de développement définis dans le PDC sont en cohérence avec les autres niveaux de planification : Plan Sénégal Emergent (PSE) au niveau national, et des Objectifs de Développement Durable (ODD) au niveau international.




AXE 1 :
PROMOTION D'UNE ECONOMIE PORTEE PAR LE SECTEUR PRIMAIRE
AXE 2 :
PROMOTION D'UN DEVELOPPEMENT SOCIO-CULTUREL DANS UN CADRE DE VIE AMELIORE
AXE 3 :
GOUVERNANCE TERRITORIALE ET PARTENARIAT
AXE 1 :
TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE ET CROISSANCE
AXE 2 :
CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
AXE 3 :
GOUVERNANCE, INSTITUTIONS, PAIX ET SECURITE
ODD1, ODD2, ODD8
ODD3, ODD4, ODD6, ODD7
ODD12, ODD13, ODD15, ODD16

3.2. Programmes de développement par axe

L'opérationnalisation du PDC a conduit à l'identification de sept programmes articulés aux trois axes stratégiques et s'inscrivant dans la vision définie.



PROGRAMMES		
AXE1	**AXE2**	**AXE3**
A1P1 : Programme de Relance de l'Agriculture et de Développement de l'Entrepreneuriat local **(PRADEL**) **A1P2** : Programme Intégré de Relance des Secteurs d'Appui à la Production **(PIRAP)**	**A2P1 :** Programme d'Amélioration de l'Offre de Services Sociaux de base **(PAOSS)** **A2P2 :** Programme d'Aménagement et d'Amélioration du Cadre de vie **(PAAC)** **A2P3** : Programme de Renforcement de Capacités des acteurs Territoriaux **(PRECAT)** **A2P4 :** Programme de Développement Touristique, Culturel et Sportif **(PDTCS)**	**A3P1 :** Programme d'Amélioration de la bonne gouvernance Locale **(PRAGOL)** **A3P2** : Programme Marketing Territorial et Partenariat **(PMTP)**

3.3. Objectifs des programmes par Axe

AXE 1 : Promotion d'une économie durable tirée par des secteurs porteurs de croissance

Cet axe vise la transformation structurelle de l'économie locale de la commune de Ngnith sur la base de dynamiques soutenues et durables dans le secteur primaire (agriculture, élevage et pêche). Egalement, il s'agira de levée les contraintes qui plombent les secteurs d'appui à la production : le désenclavement des zones de production, l'accès au financement, à énergie, et aux infrastructures et équipements de production, de conservation ou conditionnement, de transformation et de commercialisation, etc. En outre, cet axe contribuera à la valorisation des ressources forestières et à la gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement.

A1P1 : Programme de Relance de l'Agriculture et de Développement de l'Entrepreneuriat local (PRADEL)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
OG : Promouvoir les secteurs porteurs de croissance et d'emplois durables	- **OS1** : Booster les filières et chaines de valeurs agricoles, pastorales et halieutiques - **OS2** : Favoriser l'adoption des nouvelles technologies dans le secteur de l'Agriculture - **OS3** : Encourager l'entrepreneuriat local des jeunes et des femmes

A1P2 : Programme Intégré de Relance des Secteurs d'Appui à la Production (PIRAP)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
OG : créer les conditions d'un développement socio-économique et environnemental durable	- **OS1** : promouvoir le solaire pour assurer les besoins en énergie de la commune et des secteurs productifs - **OS2** : Faciliter le désenclavement des zones de production et l'accès aux TIC - **OS3** : Faciliter la création d'unités marchandes et l'installation des structures financières

AXE2 : Promotion d'un développement socio-culturel dans un cadre de vie amélioré

Cet axe vise à combler le déficit d'accès aux services sociaux de base dans la commune. Pour y arriver, il conviendra de mettre à normes les services sociaux existants et d'assurer le maillage de la commune en infrastructures sociales de base pour impulser le développement d'un cadre de vie de qualité, sain et viable pour le bien-être les populations de de la commune de Ngnith. Aussi, cet axe va permettre à la commune de disposer de ressources humaines qualifiées, imbues de leurs valeurs culturelles. En plus cet axe contribuera à la prise en compte du genre dans la mise en œuvre des politiques publiques locales.

A2P1 : Programme d'Amélioration de l'Offre de Services Sociaux de base (PAOSS)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
OG : Améliorer l'accès aux services sociaux de base	- **OS1** : Combler le gap en infrastructures sociales de base - **OS2** : Assurer la qualité des services sociaux de base offerts - **OS3** : Assurer la bonne gestion des infrastructures et équipements

A2P2 : Programme d'Aménagement et d'Amélioration du cadre de vie (PAAC)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
OG : Promouvoir un cadre de vie de qualité, saine et viable	- **OS1** : Renforcer l'aménagement de l'espace communal - **OS2** : Mettre en place un système de collecte, traitement des Ordures Ménagères (CETOM) - **OS3** : Promouvoir des initiatives de gestion des ressources naturelles et de préservation de l'environnement

A2P3 : Programme de Renforcement de Capacités des acteurs Territoriaux (PRECAT)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
OG : Renforcer les capacités des acteurs territoriaux	- **OS1** : Former les acteurs territoriaux sur les textes et lois sur la décentralisation - **OS2** : Former les acteurs territoriaux sur les lois modernes portant sur le foncier - **OS3** : Former les acteurs territoriaux sur le genre et gestion des ressources naturelles

A2P4 : Programme de Développement Touristique, Culturel et Sportif (PDTCS)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
OG : Promouvoir un secteur touristique, culturel et sportif attractifs et compétitifs	- **OS1** : Valoriser le potentiel touristique, culturel et sportif de la commune - **OS2** : Assurer la diversification et la régularité des prestations culturelles et sportives et l'offre touristique - **OS3** : Développer l'offre d'infrastructures et équipements touristiques, culturels et sportifs

AXE3 : Gouvernance territoriale et Partenariat

La vision déclinée précédemment sera rendu possible grâce à l'existence d'un cadre de bonne gouvernance territoriale et d'une bonne dynamique partenariale. Cet axe participera au renforcement de la démarche participative et inclusive des populations et autres acteurs territoriaux dans la mise en œuvre des politiques publiques locales. En plus, il permettra à la commune de développer son réseau partenaire dynamique et diversifié.

Cependant, l'adhésion des populations et des autres acteurs territoriaux à la gestion des affaires municipales est fortement tributaire à l'existence d'une bonne politique de communication, transparence et reddition des comptes.

A3P1 : Programme d'Amélioration de la Gouvernance Territoriale (PRAGOL)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
OG : Assoir les principes de bonne gouvernance locale et développer un réseau parte	- **OS1** : Systématiser une culture de redevabilité et de reddition des comptes - **OS2** : Moderniser le système de gestion des affaires locales - **OS3** : Encourager la participation des populations à la gestion

A3P2 : Programme Marketing Territorial et Partenariat (PMTP)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
OG : Rendre attractif le territoire communal et développer des partenariats féconds	- **OS1** : Valoriser le patrimoine culturel et touristique - **OS2** : Revitaliser de l'économie locale par la promotion du DEL - **OS3** : Mettre en place un dispositif de recherche de partenaire au niveau national et international

Tableau 28: synthèse du plan quinquennal par axe et programme

AXES	Programmes	Nombre de Projets	Coût total en FCFA	% Coût	% par AXE
AXE1	PRADEL	29			
	PIRAP	20			
Sous-total AXE1		49			
AXE2	PAOSS	34			
	PAAC	12			
	PDTCS	5			
	PRECAT	17			
Sous-total AXE2		68			
AXE3	PRAGOL	8			
	PMTP	7			
Sous-total AXE3		15			
TOTAL GLOBAL		132			

QUATRIEME PARTIE : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI – EVALUATION

Dans cette quatrième partie, il s'agira d'analyser le PIL, de poser les jalons pour aller vers le forum des partenaires, de la mise en œuvre du PIL et du mécanisme de suivi-évaluation.

4.1. Analyse du PIL

(Tableau plan d'investissement communal)

4.2. Stratégies de mobilisation des ressources

Un forum des partenaires est prévu pour étendre le cadre partenarial autour de l'Etat à travers ses programmes d'appui au développement local en collaboration avec les partenaires techniques et financiers (PTF), la coopération décentralisée, les conventions de financements, les appels à projets en vue de réaliser les projets prioritaires … En ce sens, la mise en contribution des ressources propres (finance locale) est fortement attendue pour servir d'échelle aux financements, la gestion du patrimoine public local et la pérennisation des programmes et projets.

Ces multiples opportunités seront efficacement explorées et exploitées avec l'accompagnement étroit de l'ARD dans l'objectif d'atteindre un taux de réalisation d'au moins de 85 % à l'échéance du plan de développement communal. Par ailleurs, une recherche permanente de partenaires sera enclenchée avec l'appui des personnes ressources (émigrés) et à travers le site communal.

4.3. La mise en œuvre du PIL

4.3.1. Élaboration du Programme d'Investissement Annuel (PIA)

Après acquisition ou promesses de financements (propres et extérieurs), le Programme d'Investissements Annuel et un planning d'actions doivent être élaborés avant le vote du budget. De facto, il doit faire l'objet d'une communication auprès des populations et transmis à l'ARD pour son intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions de la région qui fera figure à la conférence régionale d'harmonisation annuelle sous la présidence du Gouverneur.

4.3.2. La mise en œuvre du programme annuel d'investissement

Le conseil municipal, avec l'appui technique de l'ARD (ingénierie de projets et le contrôle de qualité des ouvrages) constitue le maitre d'ouvrage des projets du PDC. La mise en place d'une commission des marchés est de rigueur pour la conformité et une meilleure efficacité.

4.4. Le mécanisme de suivi évaluation

4.4.1. Le suivi évaluation de la mise en œuvre

Dès lors où des programmes ou des projets sont enclenchés, il revient au comité de suivi d'assister, de veiller et de rapporter sur l'état d'avancement à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure de prise de décisions et l'atteinte des résultats (GAR).

Sous la présidence de l'exécutif local, le comité technique restreint est élargi aux présidents de commissions, cadres de concertations et partenaires et OCB pour une meilleure représentativité des acteurs de développement.

Les rencontres seront organisées :

- Rencontre trimestrielle pour le suivi des projets en cours ;
- Rencontre semestrielle pour le suivi de la matrice /secteur ;
- Rencontre annuelle pour évaluation du PIA décliné.

4.4.2. L'évaluation du PDC

A l'issu du plan quinquennal, l'évaluation est incontournable pour mieux cerner le rapport entre les orientations, les ressources mobilisées et les résultats réels du plan local. Il va consister à apprécier les indicateurs mesurables ci suit :

- Le taux de réalisation physique et financière ;
- Les financements sur fonds propres ;
- Les financements des partenaires,
- Le nombre de projets hors plan,

Une **banque de données, avec** l'appui de l'ARD, sera établie à travers un système d'archivage informatisé en vue de mieux orienter les interventions ultérieures (CL, Etat Partenaires).

ANNEXES

PLAN QUINQUENAL

Plan d'action quinquennal (en milliers FCFA)

PROJET	DESCRIPTIF	SECTEUR	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	SOURCE DE FINANCEMENT
AXE1 : Promotion d'une économie durable tirée par des secteurs porteurs de croissance							
A1P1 : Programme de Relance de l'Agriculture et de Développement de l'Entrepreneuriat local (PRADEL)							
Appui aux OP pour la clôture des périmètres agricoles (clôture et gardiennage)	Organisation des éleveurs et agriculteur pour la gestion des résidus agricoles (clôture et gardiennage collectif)	Agriculture	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	Commune, Partenaires, Etat
Formation des OP sur les techniques agricoles	Organiser 5 ateliers de formation sur les techniques culturales	Agriculture	500 000	500 000	500 000	500 000	Commune, Partenaires, Etat
Mise en place d'un fonds de financement de projets de jeunes et des femmes	Mettre en une ligne de crédit pour le financement des activités productives des jeunes et des femmes	Agriculture	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	Commune, Partenaires, Etat
Installation d'unités de transformation des fruits et légumes pour les GPF	Alléger les activités de transformation des produits locaux des GPF	Agriculture	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	Commune, Partenaires, Etat

Développement de partenariat PPP pour l'installation d'usine de transformation des produits locaux	Mettre en place un partenariat PPP pour la mise en place d'unité de transformation de produits locaux	Agriculture	250 000	250 000	150 000	100 000	Commune, Partenaires, Etat
Construction de 5 magasins de stockage	Délibération d'une aire appropriée, construction et équipements	Agriculture	70 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	Commune, Partenaires, Etat
Mise en place d'une commission chargée d'organiser le projet des clôtures des périmètres maraichers	Mettre en place une commission pour l'organisation du projet des clôtures des périmètres maraichers	Agriculture	200 000	100 000	100 000	100 000	Commune, Partenaires, Etat
Rénovation des méthodes de culture avec introduction du goutte à goutte (formation et accompagnement technique et financement)	Adopter les nouvelles technologies agricoles et faciliter l'accès au crédit	Agriculture	500 000	500 000	500 000	500 000	Commune, Partenaires, Etat
Evaluer les besoins fonciers des producteurs pour augmenter les périmètres d'exploitation familiale	Aménager les terres pour augmenter l'assiette foncière des exploitations familiales	Agriculture	500 000	500 000	500 000	500 000	Commune, Partenaires, Etat
Mise en œuvre de désalinisation des terres dans les zones de production	Valoriser le potentiel du Canal Adama Sarr 80 ha (Golel)	Agriculture	PM	PM	PM	PM	Commune, Partenaires, Etat
Programme d'éradication des bestioles destructeurs	Gestion intégrée des parasites et ravageurs des	Agriculture	PM	PM	PM	PM	Commune, Partenaires, Etat

	cultures						
Sensibilisation et formation des producteurs sur l'utilisation des pesticides	Organiser des ateliers de formation portant sur l'utilisations des pesticides	Agriculture	500 000	500 000	500 000	500 000	Commune, Partenaires, Etat
Formation des GPF sur les techniques de transformation des produits locaux	Organiser des sessions de formations sur les techniques de transformation des produits locaux pour GPF	Agriculture	500 000	500 000	500 000	500 000	Commune, Partenaires, Etat
Clôture des périmètres maraichers des femmes	Clôturer les périmètres maraichers des femmes	Agriculture	5 000 000	4 000 000	0	0	Commune, Partenaires, Etat
Construction d'abattoir	Délibération d'une aire appropriée, construction et équipements	Agriculture	0	70 000 000	0	70 000 000	Commune, Partenaires, Etat
Identification et réouverture des points d'abreuvement stratégique	Réaménager les points d'abreuvement du cheptel	Elevage	200 000	200 000	200 000	200 000	Commune, Partenaires, Etat
Opération de faucardage de la berge du lac	Aménager la berge du lac	Elevage	500 000				Commune, Partenaires, Etat
Ouverture d'unité vétérinaire	Démocratiser l'accès aux soins vétérinaires pour le cheptel	Elevage	0	40 000 000	0	40 000 000	Commune, Partenaires, Etat
Installation d'unité de ballottage et de stockage du pâturage et construction d'un parc à vaccination	Assurer la disponibilité d'aliments de bétail pendant la période de soudure et la santé animale	Elevage	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	Commune, Partenaires, Etat

Appui à l'organisation et à la formation des éleveur	Organiser et renforcer les capacités des éleveurs	Elevage	0	500 000	0	500 000	Commune, Partenaires, Etat
Aménagement de périmètres fourragères sur 1000 ha dans la réserve des éleveurs	Aménager 500 ha de périmètres fourragères pour les 5ans	Elevage	3 600 000	0	0	0	Commune, Partenaires, Etat
Installation d'une plateforme de collecte et de transformation de lait (avec solaire et biogaz)	Installer une plateforme de collecte et de transformation du lait	Elevage	50 000 000	0	50 000 000		Commune, Partenaires, Etat
Construction d'un fora	Délibération d'une aire appropriée, construction et équipements	Elevage	PM	PM	PM	PM	Commune, Partenaires, Etat
Appui à la création de fermes d'embouche bovine	Créer 02 fermes d'embouche bovine	Elevage	0	0	0	9 600 000	Commune, Partenaires, Etat
Renouvellement du parc piroguier et d'équipement des pirogues	Subvention des pirogues à moteurs	Pêche	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	Commune, Partenaires, Etat
Installation de 10 cages flottantes pour l'aquaculture	Installer 10 cases flottantes	Pêche	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	Commune, Partenaires, Etat
Installation d'une unité de fabrique d'aliment d'alvin	Mettre en place une unité de &fabrication d'aliments d'alvin	Pêche	5 000 000	0	5 000 000	0	Commune, Partenaires, Etat
Formation de 30 jeunes sur les techniques aquacoles	Former deux cohorte de jeunes (soit 15 pour chaque cohorte) sur les techniques aquacoles	Pêche	500 000	0	0	0	Commune, Partenaires, Etat
TOTAL (PRADEL)			185350000	235150000	175550000	240600000	

A1P2 : Programme Intégré de Relance des Secteurs d'Appui à la Production (PIRAP)							
Construction de 2 nouveaux marchés avec une délocalisation de celui de Ngnith)	Délibération d'une aire appropriée, construction et équipements	Commerce	0	0	0	68 200 000	Etat, partenaires, commune
Redynamisation du marché de Diokhor	Construire 50 étales et 30 cantines sur 5ans	Commerce	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	Etat, partenaires, commune
Création d'une maison de l'outil	Former les jeunes aux métiers professionnalisant	Artisanat	500 000	500 000	500 000	500 000	Etat, partenaires
Construction d'une gare routière	Délibération d'une aire pour la gare à l'entrée du village	Transport	0	50 000 000	0	0	Etat, partenaires
Organisation des transporteurs	Mettre en place un groupement des transporteurs de Ngnith	Transport	0	0	0	0	Etat, partenaires
Renouvellement et renforcement du parc	Remplacer les voitures de transport en commun	Transport	PM	PM	PM	PM	Commune, Etat
Construction 01 piste Golem-Keur Aly-Ndogal-Maka-Niassene (25km)	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de réception des travaux	Transport	25 000 000	50 000 000	25 000 000	25 000 000	Etat, partenaires
Construction 01 piste Ngith-Malla (3km)	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de réception des travaux	Transport	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	Etat, partenaires
Ngnith-Bellel Mbaye (15km)	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de réception des travaux	Transport	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	Etat, partenaires

Construction 01 piste Thiekene-Diokhor (3 km)	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de réception des travaux	Transport	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	Etat, partenaires
Construction 01 piste Dialang-Keur Baidy (2,5km)	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de réception des travaux	Transport	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	Etat, partenaires
Construction 01 piste Teuss-Nder (3km	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de réception des travaux	Transport	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	Etat, partenaires
Construction 01 piste Mbayene-Mayeul (4km)	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de réception des travaux	Transport	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	Etat, partenaires
Construction 01 piste Tidiel Toukouleur-Ross Béthio(32)	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de réception des travaux	Transport	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	Etat, partenaires
Construction 01 piste Yamane-Ndiorno-Ross Béthio (25km)	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de réception des travaux	Transport	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	Etat, partenaires
Création d'un bureau de Poste et de mutuels d'épargne et de crédit	Délibérer un espace pour la construction 01 bureau de poste et 01 mutuel de crédit	SFD	PM	PM	PM	PM	Commune, partenaires
Mettre en place un système d'information sur le marché des produits agricoles		TIC	PM	PM	PM	PM	Commune, partenaires

Installation de centrales solaires pour la couverture de la commune en énergie	Promouvoir les énergies renouvelables	Energie	PM	PM	PM	PM	Etat, partnaires
Formation des jeunes sur l'entretien des installations solaires	Former 30 jeunes aux techniques d'entretien des installations solaires	Energie	500 000	500 000	500 000	500 000	Etat, partnaires
TOTAL (PIRAP)			150000000	225 000 000	150000000	218 200 000	
AXE2 : Promotion d'un développement socio-culturel dans un cadre de vie amélioré							
A2P1 : Programme d'Amélioration de l'Offre de Services Sociaux de base (PAOSS)							
Création d'une CTP entre l'Etat et la commune	Elargir la carte scolaire pour la petite enfance	Education	0	25 000 000	0	25 000 000	commune, Etat
Adduction d'eau dans les écoles et branchement au réseau électrique/ solaire	Electrification et adduction d'eau dans 15 écoles	Education	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	Commune, Partenaires, programme Etat
Construire quatre (4) salles de classe	Renforcer les conditions d'accueil des élèves dans le primaire		6 000 000	6 000 000	6 000 000	0	Commune, Partenaires, programme Etat
Construction de toilettes séparées	Construire 15 toilettes séparées	Education	16 800 000	16 800 000	16 800 000	16 800 000	Commune, Partenaires, programme Etat
Construction de murs de clôture dans 30 écoles élémentaires (15 pour les cinq ans)	Construire un mur de clôture dans 15 écoles	Education	42 000 000	42 000 000	42 000 000	42 000 000	Commune, Partenaires, programme Etat

Construction du mur de clôture du CEM	Construire le mur de clôture du CEM de Ngnith	Education	3 000 000	3 000 000	3 000 000	2 000 000	Commune, Partenaires
Remplacement de 02 abris provisoires	Construire en dur	Education	7 000 000	0	0	0	Commune, Partenaires
Réhabilitation des écoles élémentaires	Réhabiliter 05 écoles élémentaires	Education	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	Commune, Partenaires
Construction d'une bibliothèque et d'une salle informatique dans toutes les écoles élémentaires et au CEM	Construire 15 bibliothèques et salles informatique dans les 05 prochaines années	Education	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	Commune, Etat, CD
Construction de 4 nouveaux salles de classes au CEM de Ngnith	Renforcer les capacités d'accueil du CEM	Education	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	commune, partenaires
Construction d'un second CEM à Yamane	Délibération du site, construction et équipement		20 000 000	20 000 000	20 000 000	10 000 000	Etat, conseil départemental
Construction d'un Lycée	Délibération du site, construction et équipement	Education	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	Etat, conseil départemental
Doter les écoles primaires d'eau, d'électricité et autres équipements de commodités (latrines, etc.)	Mettre à la disposition des écoles des équipements et commodités	Education	10 080 000	10 080 000	10 080 000	10 080 000	Etat, commune, partenaire
Dotation de toutes les écoles d'équipements informatiques (photocopieuses, ordinateurs, etc.,)	Mettre à la disposition des écoles des équipements informatiques	Education	10 080 000	10 080 000	10 080 000	10 080 000	Commune, Partenaires

Acquisition de 500 tables bancs	Arriver au format 2 élèves par table banc	Education	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	Commune, Partenaires
Acquisition de manuels scolaires (lecture, math, éveil)	Mettre à la disposition des écoles des manuels scolaires	Education	28 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	Commune, Partenaires
Création de classes d'alphabétisation wolof, pulaar	Mettre en place 30 classes d'alphabétisation	Education	42 000 000	42 000 000	42 000 000	42 000 000	Commune, projets
Renforcement du personnel enseignants	Affecter 15 enseignants	Education	PM	PM	PM	PM	Etat
Création d'une daara moderne à Ngnith	Construire un daara moderne	Education	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	Commune, Partenaires
Doter les daaras de latrines et autres équipements de commodités	Mettre à la disposition des daaras des équipements de commodités	Education	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	Commune, Partenaires
Construction d'un centre de formation professionnelle	Construire un centre de formation professionnelle	Education	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	Etat, partenaires, Conseil départemental
Construction d'un centre	Construire un centre de santé	Santé	50 000 000	50 000 000	50 000 000	0	Etat, partenaires, Conseil départemental
Création de centres de santé	Créer 05 centres de santé	Santé	PM	PM	PM	PM	Etat, partenaires, Conseil départemental
Formation des acteurs de la santé sur les risques climatiques	Former les acteurs de santé	Santé	500 000	500 000	500 000	500 000	Etat

Renforcement de capacités des relais sur les techniques de sensibilisation sur les risques liés aux vagues de chaleurs et les vagues de poussière	Organiser 05 ateliers de formations	Santé	500 000	500 000	500 000	500 000	Etat, partenaires
Acquisition d'une ambulance médicalisé pour le poste de santé de Yamane	Acquisition 01 ambulance	Santé	20 000 000	0	0	0	Etat, partenaires
Renforcer le plateau médical et les équipements techniques des postes et cases de santé	construction laboratoire d'analyse, lits, matériels de soins	Santé	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	Etat, partenaires
Motivation du personnel d'appui dans les strcutures sanitaires (Aides-soignants, ASC, Relais communautaires, etc.)	Mettre en place une politique de motivation des personnels volontaires	Santé	PM	PM	PM	PM	Commune, Partenaires
Renforcement de capacités des organes de gestion sur l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements	Atelier de gestion et d'entretien des infrastructures	Santé	500 000	500 000	500 000	500 000	Commune
Extension du réseau d'adduction d'eau potable	Plaidoyer auprès de la Sen Eau pour le renforcement des branchements sociaux	Hydraulique	PM	PM	PM	PM	Commune, Partenaires
Sensibilisation et communication auprès des populations sur les techniques de potabilisation de l'eau et des maladies	Organiser des rencontres porte à porte avec les acteurs et services	Hydraulique	180 000	0	0	0	Etat, commune

hydriques	concernés						
Construction de latrines adéquates	Construire des latrines adéquates	Assainissement	28 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	commune, Projets
Gestion des boues de vidanges et eaux usées	Mettre en place un dispositif de collecte et de traitements des boues de vidanges et des eaux usées	Assainissement	PM	PM	PM	PM	Etat, projet
Elaboration d'un plan directeur d'assainissement	Projet d'élaboration d'un plan directeur d'assainissement	Assainissement	PM	PM	PM	PM	Etat, partenaires
TOTAL (PAOSS)			478140000	475960000	450960000	408960000	
A2P2 : Programme d'Aménagement et d'Amélioration du cadre de vie (PAAC)							
Création d'un plan de lotissement dans les gros villages de la commune	Etudes technique, mise en place d'un comité de suivi et de contrôle des travaux	Cadre de vie	PM	PM	PM	PM	Etat, partenaires
Mettre en place un plan de restructuration	Mettre à la disposition des gros villages un plan de restructuration	Cadre de vie	PM	PM	PM	PM	Etat, partenaires
Augmenter la couverture du réseau électrique	Renforcer le réseau d'électrification rural	Cadre de vie	PM	PM	PM	PM	Etat, partenaires
Mettre en place des sites adéquates de dépotoirs d'ordures	Création d'un dépotoir d'ordures ménagères	Cadre de vie	PM	PM	PM	PM	Commune, Programmes Etat

Extension et amélioration de l'éclairage publique sur l'ensemble des villages	Renforcer l'éclairage publique et réparer les lampadaires	Cadre de vie	PM	PM	PM	PM	Commune, Etat
Aménagement d'espace vert, jardins publique, les bancs publiques, etc.)	Aménager les espaces vert	Cadre de vie	1 440 000	1 440 000	1 440 000	1 440 000	Commune
Gestion de la réserve de Ndiael	Faire un plaidoyer pour associer la commune sur la gestion de la réserve de Ndiael	Environnement ressources naturelles et cc	PM	PM	PM	PM	Etat, partenaires
Valorisation du typha en aliment bétail et charbon de bois	Mettre en place une unité de transformation du typha en aliment de bétail et charbon de bois	Environnement ressources naturelles et cc	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	Etat, partenaires
Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques de la préservation de l'environnement (préservation de la biodiversité, l'utilisation des produits chimiques)	Organiser des rencontre publiques et des portes à portes pour sensibiliser les populations	Environnement ressources naturelles et cc	100 000	100 000	100 000	100 000	commune, partenaires
Mise en place des pépinières communautaires	Mettre en place des pépinières communautaires	Environnement ressources naturelles et cc	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	commune, partenaires
Renforcement les capacités des acteurs locaux sur les risques climatiques	Renforcer les capacités des acteurs locaux sur les risques climatiques	Environnement ressources naturelles et cc	500 000	500 000	500 000	500 000	Partnaires, projets

Organisation des campagnes de reboisements sur les sites dégradés	Organiser des campagnes de reboisements sur les sites dégradés	Environnement ressources naturelles et cc	500 000	500 000	500 000	500 000	Commune, projets
TOTAL (PAAC)			10540000	10540000	10540000	10540000	
A2P4 : Programme de Développement Touristique, Culturel et Sportif (PDTCS)							
Mise en place un système de gestion des sites touristiques	Mettre en place un système de gestion des sites touristiques	Tourisme et patrimoine culturelle et historique	PM	PM	PM	PM	Etat, commune, partenaire
Promouvoir l'éco-tourisme	Promouvoir l'éco-tourisme	Tourisme et patrimoine culturelle et historique	PM	PM	PM	PM	Etat, commune, partenaire
Aménagement des sites touristiques	Aménager 02 sites des sites touristiques	Tourisme et patrimoine culturelle et historique	PM	PM	PM	PM	Etat, commune, partenaire
Inventaire et la localisation des patrimoines historique	Dresser le répertoire et la localisation des patrimoines historiques	Tourisme et patrimoine culturelle et historique	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Commune
Promouvoir le potentiel culturel et historique	Mettre en place 01 agenda culturel (01 semaine culturelle)	Tourisme et patrimoine culturelle et historique	500 000	0	0	0	Etat, commune

TOTAL (PDTCS)			1500000	1000000	1000000	1000000	
A2P3 : Programme de Renforcement de Capacités des acteurs Territoriaux (PRECAT)							
Formation des leaders d'OCB en management et gouvernance organisationnelle	5 sessions pour 50 responsables d'OCB	Renforcement de capacités	1 000 000	500 000	0	0	Commune, Projets
Renforcement de capacités des OCB en gestion administrative et financière, leadership, gestion de projets, création d'entreprises	Sélection des OCB et réalisation 01 session de formation par année	Renforcement de capacités	500 000	500 000	500 000	500 000	Commune, Projets
Création d'une association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC)	Accompagner les GIE pour la mise en place des AVEC	Microfinance	100 000	0	0	0	commune, partenaires
Elaboration Plan d'Education et de Formation (PEF) de la Commune	Recruter un consultant pour l'élaboration du PEF	Renforcement de capacités	PM	PM	PM	PM	Commun, Partenaire
Sensibilisation/Renforcement de capacités des Conseillers Municipaux sur l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements communautaires	Organiser 02 sessions pour 46 élus, la secrétaire municipal, le responsable de l'état civil et l'archiviste	Gouvernance	500 000	0	0	0	Commune, Etat
Formation en informatique et technique d'archivage	Organiser de 2 sessions en informatique et technique d'archivage	Gouvernance	500 000	0	0	0	Etat, partenaires
Formation et partage d'expérience sur la gouvernance, la décentralisation et le DEL	Organiser de 2 sessions sur la gouvernance locale , la décentralisation et DEL	Renforcement de capacités	0	500 000	500 000	0	Commune, projets

Formation des élus et des chefs de villages sur leurs missions rôles et responsabilité.	Organiser de 2 sessions de formation		500 000	500 000	0	0	commune, partenaires
Formation des responsables des GPF en transformation de produits agricoles	Former 30 responsables de GPF	Renforcement de capacités	500 000	500 000	500 000	500 000	commune, partenaires
Formation en aviculture et embauche bovine	Organiser 02 sessions de formation pour 50 membres de GPF	Aviculture	500 000	500 000	500 000	500 000	Etat, projets
Formation en gestion administrative et financière	Organiser 05 sessions de formation pour 50 responsable d'OCB	Renforcement de capacités	500 000	500 000	500 000	500 000	commune,projet
Formation en micro jardinage	Organiser 05 sessions pour 50 femmes et jeunes filles	Renforcement de capacités	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	commune, partenaires
Formation en vétérinaire	10 jeunes formés pour être des auxiliaires vétérinaires sur 05 jours de formation	Renforcement de capacités	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Commune, projets
Formation aux techniques de transformation des produits de pêche	Organiser 05 sessions pour 20 femmes et filles	Renforcement de capacités	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Communes, Partenaire
Formation en aquaculture	Organiser 05 sessions pour 20 jeunes pêcheurs	Renforcement de capacités	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Commune, projet
Formation sur le fonctionnement des Comités de Gestion (Écoles, Santé, hydraulique)	Organiser 05 sessions de formation pour les membres des comités de gestion	Renforcement de capacités	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Etat, projets
Création de centres multimédia	Former 10 jeunes sur la gestion et le management	TIC	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	Etat, commune

	des centres multimédia						
TOTAL (PRECAT)			10600000	9500000	8500000	7000000	
AXE3 : Gouvernance territoriale et Partenariat							
A3P1 : Programme d'Amélioration de la Gouvernance Locale (PRAGOL)							
Élaboration d'un manuel de procédure	Mise en place comité technique, ateliers d'infos et communication, déclinaison processus	Gouvernance	0	0	0	0	commune, partenaires
Installation des conseils de quartier	Rencontre d'information et communication et d'élaboration de planning d'action	Gouvernance	500 000	500 000	0	0	commune, projet, partenaire
Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'amélioration du recouvrement de la fiscalité	Ateliers de partage, diagnostic et planification	Gouvernance	1 500 000	0	0	0	Commune, Projet
Informatisation de l'État civil	Rencontre d'infos/communication et formation sur les outils et technique, acquisition des équipements et opération	Gouvernance	100 000	100 000	100 000	100 000	Etat, commune, partenaire
Construction et équipement d'un hôtel de ville	Construire 01 hôtel de ville moderne et équipé	Gouvernance	20 000 000	20 000 000	20 000 000		Etat, commune
Organisation des personnes démunies (PMR)	Rencontre de partage, de structuration,	Gouvernance	250 000	0	0	0	commune, partenaires

	formalisation						
Sensibilisation des populations sur les lois modernes sur le foncier	Organiser 05 journées de portes ouvertes au bureau foncier de Ngnith	Commune	500 000	500 000	500 000	500 000	commune, partenaires
Création d'un comité inter-villageois de prévention et de gestion des conflits liés au foncier	mettre en place 01comité inter-villageois de prévention et de gestion des conflits	Gouvernance	0	0	0	0	Commune
TOTAL (PRAGOL)			22850000	21100000	20600000	600000	
A3P2 : Programme Marketing Territorial et Partenariat (PMTP)							
Proposition de supports de marketing territoriale		Gouvernance	500 000	500 000	0	0	Commune
Ouverture d'une radio communautaire		Gouvernance	PM	PM	PM	PM	Commune, OCB,
Création d'un site web communal		Gouvernance	0	0	0	0	commune
Mise en place des Comités Villageois de Développement		Gouvernance	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Commune, Partenaires
Installation des délégué de quartier dans les grands villages		Gouvernance	PM	PM	PM	PM	Mairie
Organisation de journées de l'excellence	Mise en place d'un comité de coordination (mobilisation des ressources) sous l'encadrement de la mairie	Socio-culturelle	500 000	0	0	0	commune, Partenaires

Mise en place d'une pépinière communale	Former 50 responsables d'OCB pour la gestion de pépinière communale	Environnement ressources naturelles et cc	0	4 000 000	0	0	Commune
TOTAL (PMTP)			2 000 000	5 500 000	1 000 000	1 000 000	

LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le 1er janvier 2016, les 17 Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – adopté par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet historique des Nations Unies – sont entrés en vigueur. Au cours des 15 prochaines années, grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays mobiliseront les énergies pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs.